



JOURNAL DES VOISINS AHUNTSIC-CARTIERVILLE

journaldesvoisins.com

Journal communautaire d'Ahuntsic-Cartierville — Vol. 13, n° 3 — Été 2024



DOSSIER

RECHERCHE APPARTEMENT DÉSESPÉRÉMENT

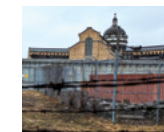
10 à 18

Combien vaut
votre maison ?

Nous avons la réponse pour vous

514 570-4444
christinegauthier.com

EN MANCHETTE



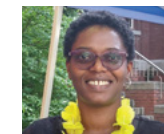
« Non à une
deuxième prison ! »,
disent les riverains

4



Le GMF-U
Sacré-Coeur fait
peau neuve !

7



Donner après avoir
reçu : itinéraire d'une
demandeuse d'asile

8

SOMMAIRE

ACTUALITÉS	4
DOSSIER LOGEMENT	10
ÉDUCATION	19
SCIENCE	20
HISTOIRE	25
AFFAIRES	27
ADOS	28
SPORT	29
IMMIGRATION	30
PETITS VOISINS	31
CULTURE	32
D'ICI ET D'AILLEURS	33
BIEN VIEILLIR	34
BIEN MANGER	36
ENVIRONNEMENT	38
ORNITHOLOGIE	41
PORTRAIT	43



Ensemble pour
Maurice-Richard!

HAROUN BOUAZZI
Député de Maurice-Richard

1421 rue Fleury Est, Montréal
Tél. 514 387-6314
haroun.bouazzi.maur@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



Toujours là pour
Ahuntsic-Cartierville

L'honorable Mélanie Joly
Députée fédérale

514-383-3709
melaniejoly@parl.ca
melanie.joly@parl.ca

CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA



Gratuit!

Découvrez la valeur marchande
de votre propriété

Rendez-vous vite sur :

Christinegauthier.com

514 570-4444

Christine Gauthier inc. Société par action
d'un courtier immobilier
Christine Gauthier immobilier agence immobilière.

[f](https://www.facebook.com/christinegauthier.com) [i](https://www.instagram.com/christinegauthier.com) [in](https://www.linkedin.com/company/christinegauthier.com)



Enfin! 53 904 journaux chez vous!



Isabelle Quentin

Directrice générale,
Éditrice

Il s'en est passé des choses depuis notre précédent numéro! Voici quelques jalons.

22 avril. Nora Azouz, notre nouvelle rédactrice en chef se joint à nous. Son expérience journalistique est vaste. De localière en France à rédactrice en chef au pays, elle a plongé très rapidement au cœur de notre quotidien. Le journal que vous tenez entre vos mains lui doit beaucoup. Nous sommes ravis par sa vivacité, sa bonne humeur et sa recherche de qualité.

27 avril. Nous assistions au colloque annuel de l'AMECQ (Association des médias communautaires écrits du Québec). Votre journal a été honoré de trois prix: Meilleure nouvelle (Camille Vanderschelden), Meil-

leure critique (Hassan Laghcha) et Média de l'année 2024! [voir photo]. Chapeau bas à l'équipe de la dernière cuvée, à l'éditeur Simon Van Vliet et au rédacteur en chef Stéphane Desjardins.

1^{er} mai. Notre premier rendez-vous citoyen s'est tenu au 4C (Centre culturel et communautaire de Cartierville). Notre journaliste Marie-Hélène Paradis animait le panel sur le thème du patrimoine. Jacques Lebleu, président de la SHAC (Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville), et Claudine Déom, professeure à l'école d'architecture de l'Université de Montréal, ont, sans équivoque, captivé l'équipe du JDV et l'auditoire. Un grand merci.

6 mai. Notre journaliste de grande expérience, Amine Esseghir, revenait au travail pour notre plus grand plaisir après une sabbatique de quelques mois où il a écrit un nouveau livre.

Cette édition, comme la précédente, couvre l'ensemble de l'arrondissement. Sa maquette a été améliorée, stabilisée, pour

une meilleure lisibilité. Son processus éditorial et de fabrication a été optimisé. Il devrait vous sourire.

Pour la première fois de son histoire, le journal que vous tenez entre vos mains est distribué par la poste, permettant à tous les citoyens de l'arrondissement de le recevoir! Les visiteurs, travailleurs et étudiants d'autres quartiers le découvriront à travers une vingtaine de points de dépôt [voir encadré].

Il me reste à vous inviter personnellement à assister à notre prochain rendez-vous citoyen, lequel portera, comme le journal dont il découle, sur le logement. Il se tiendra le mercredi 26 juin à 19 h (arrivée à 18 h 45), au cégep Ahuntsic [page 17]. C'est gratuit, c'est instructif, et ça permet de mieux profiter des connaissances des personnes interviewées par nos journalistes d'enquête.

Restez branchés! Abonnez-vous à notre infolettre et lisez nos informations six jours par semaine au journaldesvoisins.com.

Bon été!



Quel encouragement que de recevoir ces prix!
(Archives JDV)

Où trouver le JDV ?

Maison du Pressoir
(10865, rue du Pressoir)

Espace des possibles
(9269, rue Lajeunesse)

Carrefour jeunesse-emploi
(10794, rue Lajeunesse)

Solidarité Ahuntsic
(10780, rue Laverdure)

Maison du Monde
(20, rue Chabanel)

Centre culturel et communautaire de Cartierville
(12225, rue Grenet)

Maison des parents de Bordeaux-Cartierville
(2-5680, rue Salaberry)

Café Le Petit Flore
(1145, rue Fleury Est)

Le Brûloir
(343, rue Fleury Ouest)

Café de course • Racer Café
(2103, boulevard Gouin Est)

Café de Da
(545, rue Fleury Est)

Restaurant Les Deux copains
(2201, rue Fleury Est)

La Petite boulangerie
(1412, rue Fleury Est)

Rachelle-Béry
(905, rue Fleury Est)

Maison de la culture Ahuntsic
(10300, rue Lajeunesse)

Place de l'Acadie
(1600, boulevard Henri-Bourassa Ouest)

ClickSpace
(200-1, rue Chabanel Ouest)

Journal des voisins
(9320, boulevard Saint-Laurent, bureau 200-7)

Bonne Fête nationale!

À tous nos concitoyennes et concitoyens, nous vous souhaitons une bonne Saint-Jean 2024!



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Marwah Rizqy
Députée de Saint-Laurent
514-747-4050
Marwah.Rizqy.STLO@assnat.qc.ca

André A. Morin
Député de l'Acadie
514-337-4278
Andre-A.Morin.ACAD@assnat.qc.ca

Collection Assemblée nationale
Claude Mathieu photographe

Cofondateurs :

PHILIPPE RACHIELE et CHRISTIANE DUPONT

Conseil d'administration :

ANDRÉ VÉRONNEAU, président

PIERRE FOISY, secrétaire

MATHIEU DUBORD, trésorier

MAYSOUN FAOURI, LUCIE PILOTE,
administratrices

ISABELLE QUENTIN, éditrice

NORA AZOUZ, rédactrice en chef

Équipe :

ISABELLE QUENTIN, éditrice

NORA AZOUZ, rédactrice en chef,
cheffe de pupitre Web

MARTIN RODRIGUE, conseiller aux ventes

PIERRE CORBEIL, réviseur

CAROLINA VILLAMEDIANA,
adjoindte administrative

AMINE ESSEGHIR, journaliste IJL

MARIE-HÉLÈNE PARADIS, journaliste

CAMILLE VANDERSCHULDEN, journaliste

SABRINA LAKHOUC, journaliste stagiaire

Collaborateurs :

NICOLAS BOURDON

BENOÎT DOSSEH

HASSAN LAGHCHA

MARTIN PATENAUDE-MONETTE

LUCIE PILOTE

JEAN-POITRAS

ANNE-MARIE PARENT

LÉILA FAYET

Graphistes :

YVAN BÉLISLE

ÉVELYNE DESHAIES

Impression :

Transcontinental inc.

Distribution :

POSTES CANADA

Dépôt légal :

BNQ ISBN/ISSN 1929-6061

Pour nous contacter :

INFO@JOURNALDESVOISINS.COM



Nous reconnaissons la contribution financière de Patrimoine Canada

Vous pouvez afficher le logo « pas de publicité » (ci-contre) et vous continuerez de recevoir votre journal papier. Si vous souhaitez que votre adresse soit retirée de notre circuit de distribution, écrivez-nous.



Éditorial

Logement : prévoir et anticiper !

**Nora Azouz**

Rédactrice en chef

Gouverner, c'est prévoir !

Qui aurait pu imaginer la crise de la COVID-19 et le ralentissement occasionné dans le secteur de la construction ? Qui aurait pu prévoir la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans ledit secteur ? Enfin, qui aurait pu prévoir, encore, un afflux de population à Montréal ? Une croissance de 4,3 % enregistrée la dernière année qui, par ricochet, a été ressentie à Ahuntsic-Cartierville ! Personne, vous me direz. Et vous aurez raison. C'est là que le bât blesse ! Si des travailleurs sont appelés en nombre, leur logement ne doit-il pas être prévu ?

Face à l'ampleur de la crise du logement qui menace de perdurer, cette question s'est invitée au cœur de toutes les politiques publiques... en réaction. Rarement en anticipation, hélas !



Le plan d'urbanisme et de mobilité 2050 de la Ville prévoit 200 000 nouveaux logements dans les 25 ans à venir. (Photo : Nora Azouz, JDV)

Florilège de mesures

Pour preuve, la longue énumération des annonces publiques, qui se sont succédé, s'apparente à un inventaire à la Prévert :

- renforcement de l'arsenal législatif avec le projet de loi 51, déposé en février dernier, modernisant l'industrie de la construction, et avec le projet de loi 65, en mai 2024, limitant le droit d'éviction des locataires et instaurant un moratoire ;
- remaniement du comité exécutif de Montréal en février dernier créant une « cellule facilitatrice » pour accélérer la construction de logements ;
- aide au relogement proposée par la Ville, en prévision du 1^{er} juillet ;



(Caricature : Martin Patenaude-Monette)

- émergence d'une entente Canada-Québec concernant le Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL) ;
- annonce, le 10 mai dernier, d'un partenariat novateur multipartite impliquant les gouvernements fédéral et provincial, la Ville de Montréal, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) et d'autres acteurs du logement ainsi que des partenaires philanthropiques. Une enveloppe de 23,5 M\$ pour un immeuble de 100 logements sociaux et abordables pour personnes âgées autonomes à Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ;
- annonce le 5 juin, par la mairesse de Montréal, d'une entente de 40 M\$ avec la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) visant à financer, d'ici 3 ans, 1000 logements « hors marché », dont 300 réservés à des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance.

Bref, ce dossier semble pris en considération à tous les échelons, parfois de façon concertée, et c'est tant mieux ! Lorsque les trois ordres de gouvernement s'allient et emportent dans leur sillage d'autres partenaires, publics et privés, comme à Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, ils essouffent la crise à n'en pas douter.

Certains projets ambitieux, susceptibles de quelque peu désengorger le marché locatif de l'arrondissement, comme l'Écoquartier Louvain ou le 50-150 Louvain Ouest, nécessitent justement un sérieux coup d'accélérateur. Ne serait-il pas opportun de raffermir cette alliance en leur assurant, à tous deux, un financement à la hauteur des défis ?

Prévoir, anticiper ! Gouverner !



Tanguay

Ils refusent une deuxième prison dans le voisinage

1

Le ministre ne rencontrera pas les contestataires

François Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, ne recevra pas les citoyens qui s'opposent à la construction de la nouvelle prison Tanguay.

Le ministère de la Sécurité publique (MSP) dit comprendre les appréhensions des citoyens. Toutefois, il «souhaite que la réalisation du projet se fasse dans le respect des considérations du voisinage».

C'est dans cet esprit que des fonctionnaires du ministère et de la société québécoise ont rencontré les citoyens, le 5 février, lors d'une assemblée publique. Quant à la pétition déposée à l'Assemblée nationale, le MSP y répondra selon les procédures parlementaires.

«Le terrain choisi appartient au gouvernement du Québec et a une vocation carcérale depuis plus de 100 ans», souligne le ministère. Le site répondrait aux meilleures conditions pour la construction d'un nouvel établissement carcéral, notamment en matière de réglementation municipale et de proximité du palais de justice, des transports en commun et des organismes communautaires.



Le terrain de la prison Tanguay vu d'un balcon riverain.
(Photo : Amine Esseghir, JDV)



Amine Esseghir

Journaliste IJL

Les riverains de la prison Tanguay ne veulent pas d'un autre établissement carcéral près de leurs maisons. Ils redoutent de voir doubler les désagréments qu'ils subissent déjà avec la prison de Bordeaux située à quelques mètres de chez eux.

Ce n'est pas une réaction de «pas dans ma cour». C'est plutôt «pas encore dans ma cour», observe Martin Chapdelaine, dont le domicile jouxte aussi le terrain de la prison.

Cet ancien ingénieur est devenu le porte-parole des résidents des rues Tanguay et Poincaré, et même d'autres habitants résidant plus loin encore dans l'arrondissement.

«On a fait du porte-à-porte de Berri à Poincaré et de Gouin à Sauvé», raconte Christine Barakett, voisine de la prison également et membre du comité citoyen. Elle et d'autres ont fait signer plus de 2000 personnes contre le projet.

Ces citoyens ont déjà vécu aux abords de l'ancienne prison Tanguay quelques années. Ils étaient soulagés quand le gouvernement a fermé l'établissement carcéral, mais depuis décembre 2022, ils ont perdu le sommeil.

François Bonnardel [encadré 1], ministre de la Sécurité publique, a annoncé la démolition de l'ancienne prison Tanguay d'ici l'été 2024 et la construction d'un nouvel établissement carcéral pour femmes de 237 places. L'occupation est prévue en 2030. Le budget alloué est de 400 M\$.

«On veut aller ailleurs en 2024. On ne veut pas encore d'une prison sous nos fenêtres», lâche M. Chapdelaine. Pour lui, un tel projet au milieu d'un secteur résidentiel est une aberration.

Voir ailleurs

«Toutes les recommandations d'experts disent qu'il ne faut plus construire des prisons en milieu urbain», s'insurge Sam-Philip Maliha. Ce riverain de la prison et ancien ingénieur, armé de documents glanés partout au Canada et aux États-Unis, se fâche à force d'entendre parler de la construction d'une nouvelle prison dans le quartier.

L'argument du ministère de la Sécurité publique est, entre autres, le règlement d'urbanisme favorable. Le terrain appartient au gouvernement et il serait toujours zoné pour recevoir une prison [encadré 2].

La coexistence avec la prison de Bordeaux est déjà problématique. Les drones, notamment, pour la livraison de drogue, de tabac, de téléphones, voire d'armes inquiètent. Ils survolent leurs demeures. Il n'est pas rare que des colis tombent sur leurs toits ou dans leurs jardins, alors que leurs enfants ou petits-enfants peuvent y jouer.

Pour autant, les gens ne se sentent pas encore devant le fait accompli. M. Chapdelaine croit qu'il est encore possible de faire valoir les arguments des citoyens auprès des autorités.

2

Que faire du PPU Henri-Bourassa Ouest ?

Après plusieurs consultations, pour limiter les hauteurs des immeubles à venir dans le secteur, mais aussi pour imaginer l'avenir des terrains proches de la prison de Bordeaux, l'arrondissement avait adopté le Programme particulier d'urbanisme (PPU) Henri-Bourassa Ouest.

«À l'heure actuelle, le PPU est toujours en vigueur», assure Emilie Thuillier, mairesse de l'arrondissement, en entrevue avec le *Journal des voisins*. Ce PPU prévoit une école et un parc sur le terrain de la prison.

Mme Thuillier indique qu'une rencontre avait eu lieu avec le ministère de la Sécurité publique pour parler aux élus et aux fonctionnaires du sujet, il y a deux ans. «Mais depuis, ils ne nous ont pas rappelés.»



Marc Chapdelaine, Martin Chapdelaine, Christine Barakett et Sam-Philip Maliha, des riverains de l'établissement de détention Tanguay, refusent d'avoir une nouvelle prison sous leurs fenêtres. (Photo : Amine Esseghir, JDV)

L'ÉTÉ SUR FLO, C'EST CHAUD!

**MERCREDIS
PIQUE-NIQUES**

bonne bouffe et animation

**SAMEDIS
DÉCOUVERTES**

activités familiales

**DIMANCHE
YOGA
dans le parc!**

Suivez nos activités et découvrez nos commerces et services!

**Abonnez-vous à notre infolettre pour ne rien manquer
de nos promotions, calendrier et nouvelles!**

FLEURY OUEST
De Saint-Laurent à Meilleur



Montréal 

Ahuntsic-Cartierville
Montréal 

 **Desjardins**
Caisse du Centre-nord
de Montréal

quartierflo.com



André Albert Morin, député, votre voix à l'Assemblée nationale du Québec

C'est avec plaisir que je partage avec vous mon bilan des six derniers mois, que ce soit en circonscription ou à l'Assemblée nationale à Québec. Je dois vous dire que je suis très fier de représenter la circonscription de l'Acadie et l'ensemble de ses citoyennes et citoyens.

En tant que parlementaire et porte-parole de l'opposition officielle, je suis responsable de plusieurs dossiers : justice, immigration, francisation et intégration, relations internationales et francophonie mondiale, relations avec les Premières Nations et les Inuits, ordres professionnels, Conseil du trésor et appareil gouvernemental.

J'amorce mon bilan en vous relatant le travail fait en circonscription. Un dossier dans lequel je me suis investi est celui de la reconstruction de la prison Tanguay. Il y a quelques mois, le gouvernement annonçait qu'il voulait agrandir la prison Tanguay de façon importante. Ce projet suscite de vives inquiétudes chez un grand nombre de citoyens et citoyennes. J'ai rencontré à plusieurs reprises, à mon bureau de circonscription, des résidents de la rue Tanguay, et j'appuie leur démarche.

La reconstruction de la prison en pleine ville est inusitée, car dans les dernières années, le gouvernement du Québec a plutôt construit des prisons à l'extérieur des centres urbains. La circonscription abrite déjà la prison de Bordeaux, la plus grande prison en milieu urbain au Québec. Je suis d'avis que le gouvernement devrait reconstruire la prison Tanguay dans un endroit qui n'est pas résidentiel. Lors de la soirée d'information organisée par le gouvernement, où j'étais présent, plusieurs ont suggéré de construire le centre de détention dans un endroit moins peuplé, près du centre de détention de Rivière-des-Prairies.

J'ai appuyé et accompagné le comité de citoyens, et déposé sa pétition à l'Assemblée nationale. J'ai accueilli le comité au salon bleu lors du dépôt de la pétition, et j'ai donné une conférence de presse, en compagnie du comité, pour faire valoir notre opposition à l'agrandissement de la prison Tanguay. J'ai invité à plusieurs reprises le ministre de la Sécurité publique, M. Bonnardel, à venir visiter le quartier et à rencontrer les citoyens. J'attends toujours sa réponse.

La prison de Bordeaux amène déjà son lot d'enjeux de sécurité avec les drones qui survolent les lieux pour déposer des objets dans la cour de la prison. Un autre établissement ne ferait qu'empirer le problème.

Le quartier a besoin d'une école et de logements, pas d'une prison.

J'ai également rencontré des commerçants inquiets de la réfection du boulevard Henri-Bourassa.

J'ai demandé que les intersections soient sécuritaires pour les piétons.

J'ai organisé au cégep Bois-de-Boulogne un événement avec une conférencière très impliquée au sein de sa profession, Me Boumeftah, avocate en droit criminel, afin de souligner la Journée internationale des droits des femmes.

J'ai constitué des bourses pour soutenir financièrement les étudiants des trois cégeps de la circonscription – Bois-de-Boulogne, Saint-Laurent et Vanier.

Joignez-vous à moi le jeudi 20 juin prochain pour une rencontre citoyenne qui aura lieu au Centre communautaire melkite situé au 10025, boulevard de l'Acadie, Montréal (Québec) H4N 2S1 (salle des Miroirs) de 13 h à 15 h.

**RSVP : Andre-A.Morin.
ACAD@assnat.qc.ca ou
par téléphone au 514 337-4278.**

Des rafraîchissements seront servis pour l'occasion.

Au plaisir de vous rencontrer.



J'assiste activement aux différentes tables de concertation de la circonscription avec les organismes communautaires pour être bien au fait de leurs besoins.

J'encourage l'achat local et je participe aux activités de la Chambre de commerce Saint-Laurent-Mont-Royal.

J'appuie les initiatives de District Central qui vise à redynamiser le secteur Chabanel.

J'appuie les initiatives du CALDA, un organisme qui vient en aide aux personnes qui demandent l'asile en tant que réfugiés.

Au parlement, j'ai siégé en commission parlementaire pour plusieurs projets de loi : en justice, pour la réforme des cours municipales, où je me suis assuré que l'indépendance judiciaire serait respectée. Toujours en justice, j'ai siégé pour l'opposition officielle dans le cadre des travaux du projet de loi sur les unions de fait, créant le patrimoine d'union parentale pour les conjoints de fait qui auront un enfant après juin 2025.

En proposant un amendement qui a été par la suite adopté, j'ai augmenté les biens qui entrent dans le patrimoine familial pour assurer une meilleure protection des enfants.

J'ai siégé en droit du travail dans le cadre du projet de loi qui vise à éliminer le harcèlement. J'ai également siégé au sujet de l'adoption du projet de loi pour la protection des divulgateurs d'actes répréhensibles.

Finalement, j'ai participé à un débat pour rappeler l'importance de l'indépendance des tribunaux et le droit pour les citoyens de contester la législation adoptée par le gouvernement. J'ai publié un article en ce sens dans le Journal de Montréal.

En terminant, je vous présente mon équipe au bureau de circonscription : Nezha Omary, directrice du bureau, Martin Fecteau et Jean-Marc Allard, conseillers parlementaires. Le bureau est situé au 1600, boulevard Henri-Bourassa Ouest, bureau 540, et vous êtes tous et toutes les bienvenu(e)s. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous!

Je vous souhaite de passer un très bel été.

André Albert Morin, député de la circonscription de l'Acadie



Travaux

Le GMF-U Sacré-Cœur fait peau neuve



Benoît Dosseh

Journaliste

Les travaux de rénovation de la clinique du Groupe de médecins de famille universitaire Sacré-Cœur (GMF-U Sacré-Cœur) entamés en août 2022 sont dans leur phase finale. De nombreuses salles d'opération additionnelles ont été aménagées dans le but « d'optimiser » le rendement de la clinique.

« On est passé au niveau 4, il y a deux ans », confie Gwennaëlle Bonneau, cheffe d'administration de programme du GMF-U Sacré-Cœur, pour expliquer la nécessité de ces travaux. Afin de répondre à l'affluence grandissante, la clinique devait ainsi augmenter sa capacité d'accueil.

Un travail de fourmi de plus d'un million de dollars

Aucun signe extérieur ne le laissait entrevoir, mais la clinique du Groupe de médecins de famille universitaires Sacré-Cœur était en rénovation. Les travaux ont été subdivisés en deux phases. La première fut l'aménagement des bureaux administratifs au 4^e étage de l'édifice avec un ajout de 600 m² qui permet d'accueillir plus de médecins, de résidents et du personnel administratif. Cette relocalisation a permis de repenser le 2^e étage, ce qui représente la seconde phase des travaux. Quinze nouvelles salles, entièrement équipées

« selon les dernières normes médicales », ont ainsi été construites, souligne Faye Trahan, infirmière clinicienne, assistante du supérieur immédiat (ICASI).

Il s'agit de « 14 nouvelles salles d'examen, dont deux sont à la disposition des travailleurs sociaux et des psychothérapeutes, et [d']une nouvelle salle destinée aux consultations par les pharmaciens ». Par ailleurs, une deuxième salle de chirurgie mineure ainsi que deux nouvelles salles de triage pour les infirmières ont été construites. De nouvelles salles qui s'ajoutent aux 27 salles d'examen que comptait le GMF-U Sacré-Cœur.

Près de deux ans après les premiers coups de burin, le personnel du GMF-U Sacré-Cœur est sur le point de disposer tout seul de l'édifice. Tout au long du processus, les professionnels de la santé n'ont pas eu besoin d'être relocalisés. En parfaite intelligence avec les agents du bâtiment, ils ont continué leurs activités : « La période de travaux n'a engendré aucun impact sur la qualité et la quantité des services offerts aux usagers », souligne Béatrice Bourgeon, conseillère aux relations médias. Le coût de cette rénovation est de 1,95 M \$.

Désengorger la liste d'attente

Cette rénovation permet à la clinique d'accueillir plus de professionnels de la santé, notamment des médecins et des infirmières. Cela permettra à la population d'avoir accès à un médecin de famille. Toutefois, même si la base du code postal favorise les résidents d'Achunsic-Cartierville, « la procédure normale » sera respectée. « C'est vraiment une priorité selon les pathologies, selon l'âge... Les enfants sont pris en charge plus tôt », énumère Gwennaëlle Bonneau.

Outre les services de première ligne, « nous sommes en train de créer des services pour l'obstétrique afin de

« nous sommes en train de créer des services pour faciliter le travail des infirmières... »



Le GMF-U Sacré-Cœur fait peau neuve !
(Photo : Benoît Dosseh, JDV)

faciliter le travail des infirmières », confie Faye Trahan. « Nous avons de nombreux projets justement grâce à cet agrandissement », se réjouit-elle du fait que ces travaux permettront aux équipes d'être « plus à jour dans [leurs] pratiques ».

Cette rénovation du GMF-U Sacré-Cœur a été faite pour « faciliter la prise en charge du patient », mais aussi pour améliorer « le bien-être au travail » de l'ensemble du personnel.

EFFIE GIANNOU

Conseillère de la Ville dans Ahunsic-Cartierville
District Bordeaux-Cartierville
Vice-présidente du conseil municipal

City councillor in Ahunsic-Cartierville
District Bordeaux-Cartierville
City council vice-chair

*[Ici pour vous aider !
Here to help !*

514-872-2246

effie.giannou@montreal.ca

Ahunsic-Cartierville
Montréal

555, rue Chabanel Ouest
Montréal (Québec) H2N 2H8
montreal.ca



Asile Donner après avoir reçu



Amine Esseghir

Journaliste IJL

Les organismes communautaires sont des portes d'entrée pour les personnes dans le besoin. Pour Péguy Flore Pierre, ils ont été aussi un moyen rapide lui permettant de passer de demandeuse d'asile à citoyenne active. Pour elle, leur regroupement à la même adresse a été un élément déterminant.

Devant le rassemblement pour défendre le centre communautaire sur la rue Laverdure, Péguy Flore Pierre se présente.

« Je suis la coordonnatrice du Comité local d'accueil des demandeurs d'asile d'Ahuntsic, le CALDA. Il y a deux ans, j'étais accueillie par les organismes [communautaires] en tant que personne qui demande l'asile. »

Si beaucoup de gens sont rassemblés, ce 22 mai, devant le centre communautaire, c'est parce qu'il est en passe d'être récupéré par son propriétaire, le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM). Il veut en faire un centre de francisation. La douzaine d'organismes qui y est hébergée depuis plus de 20 ans risque d'être éparpillée dans le quartier.

L'aventure de M^{me} Pierre commence un jour de décembre de 2021. Accompagnée de sa mère, elle entame son exil en passant par le chemin Roxham. Deux jours auparavant, elle venait d'atterrir à New York, en provenance d'Haïti, sans aucune intention de rester aux États-Unis. Sans ressource, elle est accueillie place Dupuis avec d'autres exilés avant de trouver un logement à Ahuntsic.

Une seule adresse pour tout

M^{me} Pierre a besoin de tout. Dans les locaux du Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA), également situé à Ahuntsic, elle se fait remettre une liste d'organismes qui

peuvent la soutenir. À Ahuntsic, ils sont faciles à trouver, ils sont logés au même endroit.

Elle frappe d'abord à la porte du Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (CANA).

« Quand je suis arrivée, je n'avais aucun sou, juste l'aide sociale, lance M^{me} Pierre. J'ai toujours été accueillie comme une personne... avec ma dignité. »

Le fait que ces organismes se parlent rapidement a été essentiel dans son cheminement vers l'intégration.

« Mon expérience illustre tout à fait la nécessité d'avoir tous les organismes réunis. Quand ils accueillent les gens, cela a vraiment un impact. J'en suis la preuve. »

Ce que M^{me} Pierre veut absolument mettre en évidence, c'est ce processus qui transforme.

« Aujourd'hui, nous ne faisons pas que demander. Le passage d'une personne qui demande l'asile à un réfugié accepté, cela a été mon cheminement avec les organismes. Ils sont au cœur du changement. [Sans eux] cela aurait été plus difficile, plus long et plus compliqué d'y parvenir. En dehors des organismes, je n'ai pas vu le gouvernement. Ce sont les intervenants que j'ai vus. »

Éparpillement en cours ?

Le milieu communautaire demande un sursis de cinq ans pour le centre situé rue Laverdure. L'objectif est de maintenir les services au même endroit avant de trouver un nouveau local.

Le milieu communautaire a reçu l'appui des députés provinciaux Haroun Bouazzi et André Morin, de la députée fédérale Mélanie Joly et de la mairesse de l'arrondissement Emilie Thuillier. Ils et elles ont signé une lettre exhortant le gouvernement du Québec à donner cinq ans de plus aux organismes qui traitent les demandes de 25 000 personnes annuellement.

Alors que le centre vit sous l'épée de Damoclès depuis 2017, des organismes ont acheté ou loué des locaux pour assurer la poursuite de leurs activités. Rue Action Prévention (RAP) jeunesse, le Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (CANA) et Relax Action Montréal devraient s'installer au 880, boulevard Henri-Bourassa Est. RePère, un organisme d'aide aux pères, a acheté aussi un édifice, sur le boulevard Henri-Bourassa également. Le Centre de ressources périnatales Autour du bébé a déménagé sur la rue Fleury Est.



Arrivée comme demandeuse d'asile, Péguy Flore Pierre est devenue coordonnatrice du Comité local d'accueil des demandeurs d'asile d'Ahuntsic. (Photo : Amine Esseghir, JDV)

Redonner

M^{me} Pierre reproduit, deux ans après son arrivée à Montréal, ce qu'elle a vécu et ce qu'elle a appris en discutant avec les intervenants réunis au centre communautaire.

En tant que coordinatrice du CALDA, elle doit parler à tous les organismes qui reçoivent des demandeurs d'asile.

« Aujourd'hui, les organismes qui m'ont aidée, je les encourage. Je les aide à mutualiser leurs ressources pour conti-

nuer d'accueillir les personnes qui arrivent et qui n'ont absolument aucune connaissance du fonctionnement de la société, de l'administration, qui sont aux prises avec des difficultés en plus et qui ont besoin de réponses et de soutien. »

« Les gens qui ont des besoins, une fois qu'ils se sont stabilisés, qu'ils ont les moyens de s'en sortir, peuvent tout à fait être efficaces dans la société. »

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Daniello DI CECCO, en son vivant domicilié au 10905, boulevard Henri-Bourassa Est, Montréal, Québec, H1C 1H1, est décédé à Montréal, Québec, le 25 novembre 2022.

Un inventaire des biens de sa succession a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Gilles DANSEREAU, notaire, située au 4915, rue De Salaberry, bureau 101, Montréal, Québec, H4J 1H8.

Donné à Montréal, Québec, ce 16 mai 2024.

Me Gilles DANSEREAU, liquidateur

LES ARTS S'INVITENT AU JARDIN



GUILLAUME BORDEL
7 JUILLET



SOLEIL LAUNIÈRE
14 JUILLET



TÄBI YÖSHA
21 JUILLET



HELENA DELAND
28 JUILLET



MATT HOLUBOWSKI
4 AOÛT



**ANDREA LINDSAY ET
LUC DE LAROCHELLIÈRE**
11 AOÛT



CINDY BÉDARD
18 AOÛT



SIMON LEOZA
25 AOÛT

JARDIN BOTANIQUE

LES DIMANCHES 14 H

ACHETEZ VOS BILLETS

espacepourlavie.ca



Communauté
métropolitaine
de Montréal

Montréal



espace
pour la
vie montréal

La crise du logement vient de loin !



Nora **Azouz**

Rédactrice en chef

Même si elle est vécue individuellement sur le terrain, parfois avec violence, la pénurie de logements s'explique par un faisceau d'éléments multifactoriels, parfois systémiques. Aussi, la riposte viendra vraisemblablement de solutions et de ressources aussi multiples, provenant de l'arrondissement, mais aussi d'ailleurs.

Les origines de la crise

« Historiquement, l'origine de la crise se situe au milieu des années 1990, lorsque les gouvernements successifs se sont retirés des programmes de construction de logements sociaux et communautaires, confirme Guillaume Hébert, chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). On ne s'en est jamais remis. »

Logement social démuni

Dans ce contexte, les listes d'attente pour accéder à des logements sociaux ou communautaires s'allongent. D'après l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), le temps d'attente moyen, en 2023, pour une habitation à loyer modique (HLM) était de 5,8 ans à Montréal. La statistique relative à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville n'est malheureusement pas disponible.

« Pour résoudre la crise, la question prioritaire reste l'accès à un plus grand nombre de logements hors marché, c'est-à-dire les appartements communautaires et sociaux, propose Guillaume Hébert de l'IRIS. Ils ne représentent qu'environ 10 % des logements locatifs au Québec, si l'on se fie aux différentes données fédérales et québécoises. Ce pourcentage devrait au moins doubler pour régler la crise du logement. »

Constructions de HLM stoppées au profit d'autres programmes

La faible augmentation de HLM (+ 1260 logements en 16 ans) s'explique par le fait que les nouvelles constructions sont stoppées, sauf au Nunavik.

Plus largement, le nombre de logements sociaux, communautaires et abordables

Plusieurs mesures ont été prises, très récemment, à différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal), pour faire face à l'urgence imposée par la crise du logement. L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, dont le faible taux d'inoccupation des logements locatifs s'accorde mal avec l'afflux sur son territoire de nombreuses familles, notamment immigrantes, doit résoudre une équation complexe : comment satisfaire une demande en forte croissance tandis que l'offre de logements se raréfie ?

a augmenté de 30 % pour atteindre 135 760 logements, sur cette même période, en ajoutant tous les autres programmes d'aide au logement : Programme de supplément au loyer (PSL), AccèsLogis (ACL) et Logements abordables Québec (LAQ).

En dépit de mesures récentes, telles que le moratoire de trois ans sur les évictions dans le parc locatif privé [encadré 1], pour le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), la responsabilité de la pénurie de logements incombe d'abord au gouvernement, car il ne donnerait aucune visibilité pour la « réalisation sur plusieurs années de ce nécessaire grand chantier » dans le parc locatif social.

1

Projet de loi 65 : un moratoire de trois ans sur les évictions

Présenté le 22 mai dernier à l'Assemblée nationale, le projet de loi no 65 limite les pratiques spéculatives utilisées par certains propriétaires. Il instaure un moratoire de trois ans sur tout nouveau processus d'éviction amorcé à la suite de la présentation du texte de loi. Néanmoins, durant cette période, si le taux d'inoccupation publié par la SCHL pour l'ensemble du Québec atteint 3 %, ce moratoire prendra fin dès la publication d'un avis à cette fin dans la *Gazette officielle*.

Quels financements ?

La ministre de l'Habitation, France-Élaine Duranceau, a annoncé des subventions d'un montant totalisant 87,5 M\$, en décembre dernier, répartis à parts égales au Fonds de solidarité FTQ et à Desjardins pour la construction de 500 nouvelles unités de logements sociaux et abordables. Ces sommes s'ajoutent aux 175 M\$ déjà consentis pour



Le 4 juin dernier, l'équipe municipale annonçait une entente de 40 M\$ avec son « bras immobilier », la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), en compagnie de la DG (à gauche), pour financer, d'ici 3 ans, 1000 logements « hors marché », dont 300 réservés aux itinérants ou à risque d'itinérance. (Photo : Sabrina Lakhouch, JDV)

réaliser à terme 2000 logements. Pourtant, le budget présenté en mars dernier par le ministre des Finances Éric Girard pour 2024-2025 inquiète le monde associatif.

« La mise à jour économique de novembre prévoyait le financement de 8000 nouveaux logements sociaux et abordables pour lesquels 4000 suppléments au loyer sont réservés consécutivement à une entente avec Ottawa, rappelle Mme Laflamme, porte-parole du FRAPRU. Cela est un pas dans la bonne direction, mais sans programme adéquat pour les développer et sans la garantie qu'ils seront réservés au secteur sans but lucratif, les incertitudes perdurent. »

Et la Ville ?

Si la Ville estime à 7,5 % la part de logements sociaux et abordables, dits « hors marché », à Montréal, elle a annoncé récemment l'objectif de porter ce taux à 20 % à l'horizon 2050. D'autres chiffres circulent tendant à montrer que la métropole n'est pas à la hauteur du défi. Selon le graphique publié par Centraide, une organisation philanthropique, la part de logement social équivaldrait à 4,9 % et la placerait, par conséquent, en

mauvaise position par rapport aux pays de l'OCDE. Cet écart provient de la méthode de calcul : le logement social n'englobe pas tout le logement « hors marché ».

Insalubrité dans les parcs locatifs privé et public

Par ailleurs, il n'est pas rare que les résidents du parc locatif social, notamment dans la zone de revitalisation urbaine intégrée (RUI) à Bordeaux-Cartierville, mais aussi dans les logements du privé, se plaignent pour dénoncer les conditions d'insalubrité dans lesquelles ils vivent [encadré 2].

Le mauvais entretien des habitations incombe aussi aux propriétaires. Certains sont soupçonnés d'exercer des pratiques abusives et spéculatives.

Registre des baux pérenne

Par conséquent, parallèlement à la question du logement abordable, un autre levier à actionner serait l'instauration d'un registre des baux. C'est l'avis de Guillaume Hébert.

« L'État doit gérer le registre des baux, plaide le chercheur. Et ce, même si l'expérience montréalaise de Vivre en ville, qui

2

Zone RUI : 60 % des locataires interrogés signalent un problème d'insalubrité

«Selon notre expertise de terrain, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville présente un problème d'insalubrité qui tarde à se résorber», dénonce Yvan Dinel, organisateur communautaire au Comité logement d'Ahuntsic-Cartierville (CLAC). La situation est particulièrement marquante avec 60 % des 862 locataires rencontrés, entre avril 2023 et mars 2024, qui présentent au moins un problème d'insalubrité dans la zone de revitalisation urbaine intégrée (RUI) de Cartierville. À Ahuntsic, 32 % des 1148 locataires rencontrés, entre décembre 2022 et novembre 2023, se plaignent d'un problème d'insalubrité, selon les chiffres du CLAC.

Coquerelles en zone RUI

Le parc locatif social n'est guère mieux loti ! De son côté, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a relevé différents problèmes : les coquerelles (51 %), la moisissure et l'infiltration d'eau (16 %), les rats et souris (15 %), les punaises de lit (11 %) et d'autres types de problèmes (7 %).

est un OBNL [organisme à but non lucratif], constitue une avancée tout à fait appréciable.»

À Montréal, depuis mai 2023, il existe un tel instrument, le Registre des loyers de l'organisme Vivre en ville. Cet outil numérique donne accès aux prix moyens des loyers de 20 000 logements par secteur. Néanmoins, il repose sur une inscription volontaire de la population.

Selon le chercheur, cette mesure serait d'autant plus dissuasive si le «gouvernement du Québec légiférait». Elle résisterait mieux aux pressions éventuelles d'entreprises transnationales qui évoluent dans ce secteur d'activité.



Les coquerelles sont légion dans certains secteurs de l'arrondissement. (Photo : Nora Azouz, JDV)

Chute des mises en chantier

Pour d'autres observateurs, la crise provient d'abord des entraves réglementaires qui freinent les projets de construction. En effet, en 2023, les mises en chantier ont diminué de 38 % dans le Grand Montréal, selon les données les plus récentes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

«La pénurie de logements à Ahuntsic-Cartierville, comme partout à Montréal, provient du déséquilibre entre l'offre et la demande», note pour sa part Gabriel Giguère, analyste en politiques publiques à l'Institut économique de Montréal (IEDM). Selon lui, comme les

logements disponibles ne sont pas assez nombreux, il faut bâtir plus. «Plus on bâtit et plus un rééquilibrage se fait entre ceux qui peuvent se loger, car ils ont les moyens et, du même coup, libèrent des appartements moins chers pour ceux qui n'ont pas les mêmes moyens, argumente-t-il. Cette interaction illustre le phénomène de chaîne de déplacement [encadré 3], théorisé par Yvan Mast.»

Dans cette perspective, le zonage et les délais de délivrance des permis de construire peuvent constituer «des freins puissants à la mise en chantier des programmes de construction», assène-t-il.

Zonage indispensable

Ce à quoi, Emilie Thuillier rétorque : «Un règlement de zonage est indispensable, car il protège tout le monde. [...] Des

promoteurs immobiliers privés voudraient n'avoir aucune restriction, construire des immeubles très hauts sans contraintes, mais ce n'est pas ce que souhaite la population, car les habitants nous disent qu'ils ne veulent pas d'un bâtiment de quinze étages collé à leur habitation.

Par ailleurs, le Règlement pour une métropole mixte (RMM) de Montréal, entré en vigueur le 1^{er} avril 2021, a été assoupli récemment. Il vise à contraindre les promoteurs résidentiels à inclure environ 20 % de logements sociaux, 20 % de logements abordables et 20 % de logements familiaux dans leurs projets.

Pas seulement Montréal

L'objectif est de réduire le fardeau financier des promoteurs en vue d'accélérer la construction de logements sociaux et abordables. Le «20-20-20», tel qu'on le nomme parfois, avait toutefois connu une forte opposition de la part des promoteurs, car s'ils ne respectaient pas les exigences, ils devaient payer une compensation à la Ville. Cet argent amassé devait ensuite être réinvesti dans des projets de construction de logements sociaux et abordables.

Pourtant, au regard des statistiques de la SCHL, Montréal n'est pas la seule métropole à avoir vu le nombre des mises en chantiers chuter en 2023 (-37 %). C'est aussi le cas de la Région métropolitaine de recensement de Québec (-40 %).

Par conséquent, il semble que la raison profonde est à chercher ailleurs. Selon l'analyse privilégiée par la SCHL, la «hausse des taux d'intérêt a eu pour effet de freiner plus de projets immobiliers au Québec qu'ailleurs

en raison des chantiers, qui sont généralement plus courts et de moindre grande taille.» Les conditions économiques liées à l'après-pandémie ont certainement eu un impact également.

Des permis de construire délivrés plus vite ?

En moyenne, en 2023, à Ahuntsic-Cartierville, le délai pour obtenir un permis est de 282 jours. Dans certains arrondissements (Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, Lachine et Ville-Marie), il dépasse 500 jours ! Dernièrement, Valérie Plante, la mairesse de Montréal, a fixé comme objectif aux mairies d'arrondissement un délai cible de 120 jours pour la délivrance des permis les plus simples.

Pour sa part, la mairesse de l'arrondissement indique qu'il est important de respecter ceux qui l'obligent à «veiller à la préservation du patrimoine bâti et naturel. Cela nécessite du temps.»

Le JDV a appris qu'un Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM) va être adopté au Conseil municipal dans sa version préliminaire, en 2025. Il sera suivi d'une consultation publique par le truchement de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), visant à l'amender éventuellement. Cette «conversation avec tout le monde», comme l'appelle Emilie Thuillier, avec notamment les promoteurs, la population, les défenseurs du patrimoine ou des arbres, doit permettre à chacun de «pouvoir s'exprimer sur ce PUM et dire s'il veut changer certaines choses». À bon entendre...

3

Chaîne de déplacement

Cette théorie d'inspiration libérale s'appuie sur une étude d'Evan Mast [«JUE Insight: The effect of new market-rate housing construction on the low-income housing market», *Journal of Urban Economics*, vol. 133, janvier 2023, p. 4] reposant sur l'observation de la transmission entre l'offre de logements de luxe et celle disponible pour la classe moyenne ou les ménages en situation précaire. Selon cette théorie, la construction de 100 logements haut de gamme est associée à une augmentation à concurrence de 45 unités dans les quartiers dont le revenu moyen est inférieur au revenu médian.



En moyenne, en 2023 à Ahuntsic-Cartierville, un permis de construire est délivré en 282 jours ! (Photo : Nora Azouz, JDV)

Entrevue avec Francis Cortellino, économiste à la SCHL



Nora Azouz

Rédactrice en chef

Pourquoi le marché locatif à Montréal et plus particulièrement à Ahuntsic-Cartierville est-il sous tension ? Une sortie de cette situation est-elle prévisible à court ou moyen terme ?

Nous pouvons considérer que le marché est tendu, car le taux moyen d'occupation à Montréal est très faible : 1,6 %. Autrement dit, pour 100 logements existants, seulement 1,6 est disponible à la location. Pour l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, ce taux est encore plus bas : 0,8 %.

Cette situation se caractérise, d'une part, par une hausse très forte des loyers et, d'autre part, par une mobilité très faible des locataires. En clair, peu de locataires déménagent, car ils ne sont pas certains de retrouver un autre logement.

Si notre enquête n'a pas abordé cette question, il existe d'autres symptômes découlant de cette pénurie de logements, notamment sociaux. Les personnes sans domicile fixe manquent, elles aussi, de logements, et les expulsions de logements sont plus nombreuses.



Francis Cortellino, économiste à la SCHL
(Photo : SCHL)

Existe-t-il d'autres facteurs qui ont stimulé la demande locative ?

Oui, la migration internationale. Souvent, les nouveaux arrivants sont locataires à leur arrivée. Ils participent ainsi à renforcer la demande locative. En résumé, la tension s'explique par une demande locative très forte et une offre de logements à court terme très limitée. En 2024-2026, les taux d'occupation vont vraisemblablement rester très faibles.

Comment les loyers vont-ils évoluer dans les mois à venir ?

Les loyers ont augmenté en moyenne de 8 % entre 2022 et 2023. Selon nos prévisions, cette hausse va se poursuivre au cours des prochaines années.

Outre la pénurie de logements, qui place le propriétaire en position favorable vis-à-vis du locataire, il existe d'autres facteurs qui expliquent cette hausse. D'abord, depuis la pandémie de COVID, les frais d'entretien des immeubles locatifs ont augmenté. Ensuite, les taxes foncières et les assurances ont connu des hausses. En conséquence, les propriétaires ont répercuté ces charges supplémentaires sur les loyers. Dans les années 1990, avec un taux moyen d'occupation à 6 %, le schéma était inverse : les locataires avaient l'avantage sur les propriétaires.

Pourquoi le parc locatif est-il moins accessible dans l'arrondissement ?

Nous l'avons vu, le taux d'occupation moyen s'élève à 0,8 % : 2 % pour un studio, 0,3 % pour un 4 ½ et 0,2 % pour un 5 ½. Aussi, le marché locatif s'avère moins accessible, notamment aux familles, car les secteurs du centre-ville qui accueillent une clientèle étudiante, plus internationale, proposent des loyers trop élevés pour elles. Les familles se tournent donc vers des quartiers plus éloignés comme Ahuntsic-Cartierville. Les loyers moyens dans l'arrondissement pour un 4 ½ s'élèvent à 1000 \$ tandis qu'au centre-ville, ils avoisinent 1800 \$. Or, parallèlement, les locataires ne déménagent pas. D'où la pénurie.

VOTRE JOURNAL A BESOIN DE VOUS

- ✔ Notre mission est de vous offrir une information locale gratuite de grande qualité.
- ✔ Pour ce faire, nous actualisons notre journal papier et sa distribution, nous développons un nouveau site internet et une application mobile efficace, nous créons des produits dérivés et augmentons leur rayonnement.
- ✔ À terme, cela nous permettra de nous financer adéquatement sans compter sur les subventions.
- ✔ Pour passer de l'adolescence à l'âge adulte, nous comptons sur le soutien de notre communauté.

Parlons argent

Amis du *Journal des voisins* : svp, donnez et contribuez à notre développement tout en recevant un reçu fiscal.

Sur notre site : bit.ly/JDVadhesions

Virement Interac : info@journaldesvoisins.com

Poste : chèque et coordonnées complètes à Journaldesvoisins.com,
9320, boul. Saint-Laurent, bureau 200-7
Montréal (Québec) H2N 1N7

Annonces : achetez un espace publicitaire Web ou papier et rejoignez les 60 000 ménages de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, ceux qui y travaillent ou y étudient et les 300 000 internautes qui nous visitent annuellement.

ventes@journaldesvoisins.com



Autres gestes utiles

- ✔ Devenez membre. Participez à notre réflexion et obtenez un droit de vote aux élections de notre conseil d'administration. bit.ly/JDVmembres
- ✔ Faites-nous connaître. Rejoignez-nous sur le Web, laissez-nous des commentaires, rediffusez nos informations et adhérez à notre page LinkedIn.
- ✔ Assistez à nos événements, comme les Rendez-vous citoyens ; apprenez et posez des questions aux panélistes.
- ✔ Abonnez-vous à notre infolettre. Rejoignez nos 3000 abonnés et ne ratez rien de l'actualité locale.



Merci, du fond du cœur !

L'équipe du Journaldesvoisins.com



**JOURNAL DES
VOISINS**
AHUNTSIC-CARTIERVILLE
journaldesvoisins.com

72 logements sociaux rénovés disponibles au mois d'août



Nora Azouz

Rédactrice en chef

Une douzaine d'anciens locataires en attente de relogement, depuis l'automne 2022, retourneront en août dans leurs logements à loyers abordables, totalement rénovés. Leurs deux immeubles, hauts de quatre étages, sont situés à l'angle de la rue J.-J.-Gagnier et du boulevard Henri-Bourassa. Soixante autres nouveaux locataires profiteront aussi de ces logements flambant neufs.

La livraison des immeubles était prévue au printemps dernier. Cette fois, les ex-locataires en ont l'assurance, ils pourront redéposer leurs valises dans leurs appartements, cet été.

«L'entrée dans les logements devrait se faire approximativement en juillet-août 2024», annonce Nathalie Meilleur, directrice générale d'Hapopex, Habitations populaires de Parc-Extension, propriétaire des lieux, un organisme voué à l'acquisition, à la transformation et à la gestion des bâtiments résidentiels. L'organisme à but non lucratif (OBNL) d'habitation gère 25 immeubles sur l'île de Montréal à Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal-Nord, Lachine, Côte-des-Neiges et Ahuntsic-Cartierville.

Les bâtiments 2915 et 2925 du boulevard Henri-Bourassa Est ont été achetés par Hapopex en décembre 2019. En 2018, un autre immeuble, situé au 2065, boulevard Henri-Bourassa, a déjà été rénové par l'organisme. Là encore, il s'agissait d'un programme achat-rénovation, s'appuyant sur le programme AccèsLogis Québec [voir encadré].

Demandes accrues pour de grands logements

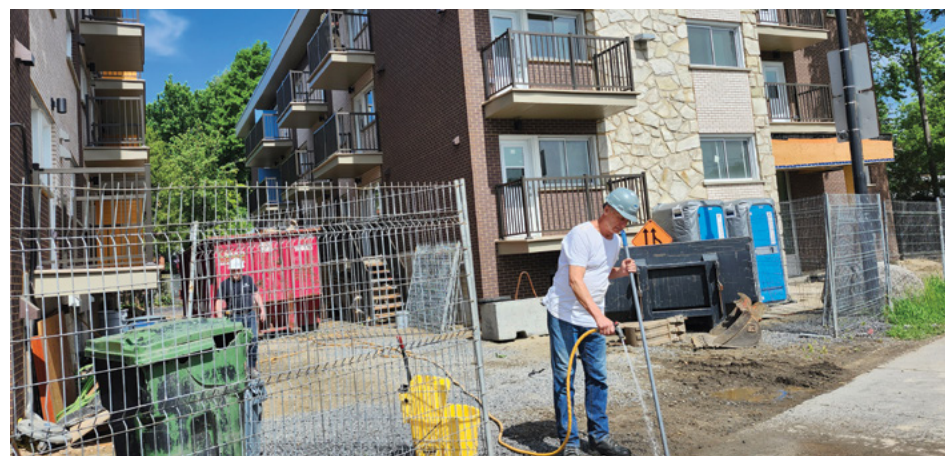
Les retards de livraison s'expliquent de différentes façons. «Cela a pris un peu de temps pour que les travaux puissent débiter, car il fallait reloger nos locataires qui le désiraient. C'est une des raisons du retard des travaux. Outre des incidents techniques, d'autres raisons ont provoqué le retard de la livraison: le projet compte de nombreux acteurs et des retards sont assez fréquents dans ce cas.» De fait, de la conception au développement, de multiples intervenants ont pris part au projet: Pivot, une coopérative d'architecture; le Groupe conseil en développement de l'habitation; un groupe de ressources techniques (GRT), une entreprise d'économie sociale qui réalise les projets immobiliers communautaires de coopératives d'habitation et d'organismes sans but lucratif (OSBL) de logement; et évi demment l'entrepreneur Consortium MR, chargé de la construction.

À l'origine, les immeubles comprenaient 76 logements, en tout. «Avec les nouveaux plans, liés à la rénovation, nous mettrons 72 logements à la disposition des locataires», précise Nathalie Meilleur. Seuls quelques appartements seront probablement plus petits à cause de la nouvelle configuration, laissant plus de place à une poignée de plus grands logements: quatre 5 ½, aujourd'hui, contre aucun auparavant.

«Nous avons énormément de demandes pour de grands logements, plus que pour des studios ou des 3 ½», confirme Nathalie Meilleur. Entre septembre et octobre 2022, une trentaine de locataires ont été relogés dans différents immeubles appartenant à Hapopex. Certains ont été relogés à Montréal-Nord. D'autres ont préféré aller dans leur famille.

Une liste d'attente très longue

Une douzaine de locataires récupéreront leur ancienne adresse, cet été. Uniquement ceux qui ont décidé de faire valoir leur droit de retour. Conformément aux règles du programme AccèsLogis, certains d'entre eux, s'ils remplissent les conditions d'admissibilité requises, pourront bénéficier



Les derniers travaux se déroulent avant la livraison, cet été, des deux bâtiments situés sur le boulevard Henri-Bourassa Est. (Photo: Nora Azouz, JDV)

AccèsLogis remplacé par le Programme d'habitation abordable Québec

Depuis 1997, AccèsLogis Québec aidait les OBNL à financer des projets de logements sociaux et communautaires dans la province, destinés aux ménages à revenu faible.

En février 2023, la ministre responsable de l'Habitation, France-Élaine Duranceau, a annoncé la fin de ce programme. Il est remplacé par le Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ), qui appuie financièrement la construction de logements locatifs dits abordables, en ouvrant les subventions aux promoteurs privés.

Dans les colonnes du *Devoir*, le 15 mai 2023, France-Élaine Duranceau a précisé que la principale distinction du nouveau programme de logements abordables, c'est que des délais serrés sont maintenant exigés pour accélérer la construction. De son côté, la porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), Véronique Laflamme, juge cette mesure «improvisée». Elle ajoute: «Le Programme d'habitation abordable Québec ne fonctionne toujours pas. Avec un programme adapté, le Québec pourrait construire plus vite et mieux répondre aux besoins». De conclure: «Ça prend un vrai programme de type HLM, ça prend un programme qui prévoit une contribution gouvernementale suffisante et des fonds de démarrage adéquats pour faire naître plus rapidement des coopératives et des OSBL d'habitation qui répondent à une diversité de besoins.»

d'une aide. Au demeurant, plus de la moitié des logements seront subventionnés. D'ores et déjà, la quasi-totalité des 60 logements à loyers abordables a déjà trouvé preneurs!

«Notre liste d'attente est déjà très étoffée, indique la directrice générale. Il restera probablement des studios et quelques 3 ½ à louer, poursuit-elle. Les habitants du secteur de l'arrondissement qui sont déjà sur la liste d'attente seront contactés pour valider leur intérêt selon l'ancienneté de la demande.»

Cette liste d'attente – et ce n'est pas une surprise – compte plusieurs milliers de personnes.

Meilleur profil environnemental

«Le fait même de remettre à neuf les deux bâtiments existants, plutôt que de les démolir et de les reconstruire, est un pilier important de la décarbonisation du cadre bâti, énonce Adriana Menghi, membre du comité de développement durable à la coopérative d'architecture. [...] Si on construisait à neuf, on augmenterait non seulement les déchets, mais aussi le carbone émis dans l'atmosphère par tous les nouveaux matériaux qu'on emploierait.»

Désamiantage

De plus, le bâtiment a été remis aux normes du point de vue de la salubrité (désamiantage, ventilation mécanique), de la sécurité (conformité des issues) et de l'efficacité énergétique (fenestration et isolation, unité d'échangeur d'air mécanique).

Nathalie Meilleur déclare, pour sa part, ne pas «encore connaître le montant exact des loyers, mais il sera probablement plus élevé qu'à l'origine [pour amortir les investissements]. Quoi qu'il en soit, les loyers que nous pratiquons se situent toujours entre 75 et 95 % des loyers médians mis à jour par la SCHL.»



Ahuntsic-Cartierville

Pourquoi les loyers vont-ils continuer d'augmenter ?



Nora Azouz

Rédactrice en chef

Quels que soient la typologie et le caractère juridique des logements concernés (privé, social, communautaire, subventionné), les loyers devraient augmenter dans les deux prochaines années. Explications.

« Le taux d'inoccupation moyen à Ahuntsic-Cartierville s'élève à 0,8 %. Soit 2 % pour un studio, 0,3 % pour un 4 ½ et 0,2 % pour un 5 ½ », selon Francis Cortellino, économiste à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Ce dernier explique ce niveau bas par « une hausse très forte des loyers et par une mobilité très faible des locataires ». En effet, la tendance est à la hausse, 3,1 % en moyenne, tant à Ahuntsic qu'à Cartierville. [encadré, tableau 1]

Prix accessibles

Toutefois, comme ils se situent toujours à des niveaux inférieurs, en moyenne, à ceux pratiqués au centre-ville, les loyers ne constituent pas un barrage pour les personnes désireuses de vivre dans l'arrondissement. En outre, les prix encore accessibles des biens immobiliers mis en vente [encadré, tableau 2] et les services de proximité adaptés aux besoins des familles amplifient aussi l'attractivité du secteur.

À noter que les loyers fluctuent considérablement en fonction du type de logement (privé, social, communautaire). Selon le tableau 1, la SCHL établit à 896 \$ le loyer moyen dans le privé en 2023, quelle que soit la typologie de l'appartement. Dans le public, ce loyer moyen est très bas à 517,50 \$.

Surtout des locataires

Aussi, à côté du parc de logements sociaux, constitué du logement public,

c'est-à-dire les habitations à loyer modique (HLM), et du logement communautaire, à savoir les coopératives et organismes sans but lucratif (OSBL), l'arrondissement compte 58 985 logements dans le privé, majoritairement occupés par des locataires (61 %).

L'hétérogénéité des immeubles explique aussi les disparités observées dans la pratique des loyers.

Ainsi, selon le Profil sociodémographique 2018 — Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville de Montréal en statistiques, « Les frais de logement médians versés par les locataires s'élevaient, en 2016, à 715 \$ par mois, incluant le loyer, les frais d'électricité, de chauffage, d'eau ou d'autres services municipaux ».

D'après les chiffres plus récents recueillis par le JDV (tableau 1), la SCHL a observé en 2023 un loyer moyen de 931 \$ par mois à Ahuntsic et de 861 \$ à Cartierville. Dans le privé, au cours des quatre premiers mois de 2024, tous les districts d'Ahuntsic-Cartierville voient leurs loyers augmenter. Cette hausse

touche surtout les appartements avec une et deux chambres. En effet, d'après les courtiers immobiliers de l'arrondissement, les loyers médians [à mi-chemin entre le loyer le plus bas et le loyer le plus élevé du marché] connaissent une hausse respectivement de 6,8 % et de 5 % sur cette période.

Dans le privé : diversité extrême des pratiques

D'après ces observations, les loyers moyens en 2023 (SCHL) dans le privé, tant pour les 3 ½ que pour les 4 ½, sont nettement plus bas que les loyers médians relevés, dans le privé, par les agences immobilières sur la même période (tableau 1). Ce qui tend à confirmer que la pratique des loyers élevés pour ce type d'appartements est relativement fréquente ; en tout cas, elle n'est pas marginale. Comme le niveau des loyers moyens est lui-même très bas, cela confirme aussi l'existence de loyers très bas dans le privé également.



La plupart des locataires de l'arrondissement vivent dans des multiplex.

(Photo : Sabrina Lakhouch, JDV)

Surtout des locataires de multiplex

D'après les données compilées à partir du Registre foncier du Québec par JLR, un registre immobilier en ligne, en 2017, près de 40 % du contingent de logements à Ahuntsic-Cartierville sont des multiplex. Les maisons unifamiliales, beaucoup de bungalows et de maisons patrimoniales, situées sur le boulevard Guoin notamment, représentent environ 30 % de l'ensemble. Elles occupent le deuxième rang du type d'habitation occupée. Les constructions datent, essentiellement, des années 1950-1960. Plus récemment, les promoteurs immobiliers ont construit des copropriétés : 50 % d'entre elles sont sorties de terre après 2000. Ce type de logement représente environ 30 % de cet ensemble.

Réseau express métropolitain (REM)

Les loyers fluctuent aussi en fonction de la proximité des appartements avec les transports urbains. Une étude de l'entreprise de planification du déménagement Moving Waldo, parue à la fin mars 2024, a répertorié le coût moyen d'une location d'appartement avec une chambre ou d'un achat de propriété à proximité des 26 stations du train électrique. La station la moins chère se situant à proximité du REM est précisément dans Ahuntsic-Cartierville : Du Ruisseau. Cette étude y estime le loyer moyen à 1288 \$ et le prix d'une résidence à 571 000 \$.

D'après le tracé du REM, Bordeaux-Cartierville comptera deux stations (Bois-Franc et Du Ruisseau) dont les habitants des immeubles avoisinants risquent de voir les loyers augmenter. D'aucuns craignent un embourgeoisement du quartier et son corollaire, l'explosion des loyers.

En résumé : tous les observateurs s'accordent sur le fait que les logements seront moins abordables, au moins au cours des deux prochaines années, puisque la rareté des logements disponibles va perdurer, surtout pour la catégorie des logements à loyers bas.

Lire l'intégralité de l'article à :

<http://bit.ly/4bTLjxG>

Tableau 1 — Privé/Public : des loyers disparates, globalement en hausse (SCHL)

Tableau 2 — Prix des copropriétés encore accessibles à l'achat

Les logements sociaux victimes du « pas dans ma cour ! »



Amine Esseghir

Journaliste IJL

Malgré toutes ses vertus, la construction de logements à vocation sociale se heurte à divers problèmes de financement et de réglementation. Elle peut aussi buter contre un inattendu rejet de la part des riverains.

Chacun se souvient des réticences soulevées par le projet Louvain Est. Dans le quartier, il y a déjà deux HLM (habitations à loyer modique) avec lesquelles les gens disent avoir du mal à vivre.

Pas de centre d'hébergement

Un centre d'hébergement d'urgence pour personnes en situation d'itinérance, le premier du genre dans l'arrondissement, devait voir le jour cet automne à Ahuntsic. Le projet est pour le moment reporté faute de financement. Beaucoup s'attendaient à ce qu'il provoque des remous dans le voisinage.

Les refuges d'urgence offrent aux personnes en situation d'itinérance un lieu où dormir au chaud quelques nuits, prendre une douche, un repas.

À Ahuntsic-Cartierville, les itinérants doivent se rendre au centre d'hébergement de l'Amour en action de Montréal-Nord ou à l'Abri de Villaray.

Lors des consultations publiques organisées, en avril 2021, par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

sur le projet Louvain Est, de nombreux mémoires déposés évoquaient encore les futurs problèmes de cohabitation.

« Résidente d'Ahuntsic depuis plus de vingt, je vous assure que ce projet met aussi en péril la paix sociale et la sécurité que je ressens lorsque je marche dans le quartier », écrit une citoyenne. L'organisme de consultation recommande de construire « en lien avec le voisinage ».

Sauvé par la loi

Sur la rue Péloquin, un immeuble de 18 logements aurait pu ne jamais voir le jour. Il est construit par l'organisme Héberjeune et il est destiné à des personnes âgées de 18 à 25 ans en quête de réinsertion, après des séjours en prison ou en centre jeunesse notamment.

Le projet suscite une importante mobilisation du voisinage. À coup de pétition, les gens s'opposent à la construction de l'immeuble et expriment clairement leur point de vue en conseil d'arrondissement.

Alors que le projet nécessite cinq dérogations aux règles d'urbanisme, les contestataires comptent user, alors, de la possibilité d'un référendum pour bloquer le chantier. Ils considèrent l'édifice trop gros pour leur quartier résidentiel. D'autres n'hésitent pas à parler de perte de valeur de leurs

propriétés, de peur de la délinquance ou de l'intimidation.

Finalement, le projet sera approuvé sans référendum. La loi 16, adoptée par Québec au printemps 2023, exempte du processus d'approbation référendaire les projets d'habitation sociale ou les bâtiments municipaux. Les élus de l'arrondissement eux-mêmes sont surpris de voir que cette nouvelle réglementation s'applique alors que l'administration locale s'apprêtait à entamer un processus référendaire.



Sur la rue Péloquin, Héberjeune, un immeuble de 18 logements destinés aux jeunes, aurait pu ne jamais voir le jour à cause de la contestation vive suscitée par le projet. (Image : Rayside Labossière)

Montréal

BONNE FÊTE NATIONALE !



EMILIE THUILLIER

Mairesse d'arrondissement
Ahuntsic-Cartierville

emilie.thuillier@montreal.ca
514 872-2246



NATHALIE GOULET

Conseillère de la Ville
Ahuntsic

nathalie.goulet@montreal.ca
514 872-2246



JULIE ROY

Conseillère de la Ville
Saint-Sulpice

julie.roy4@montreal.ca
514 872-2246



JÉRÔME NORMAND

Conseiller de la Ville
Sault-au-Récollet

jerome.normand@montreal.ca
514 872-2246

555, rue Chabanel Ouest, Bureau 600
Montréal (Québec) H2N 2H8

Louvain Est / Louvain Ouest : une attente bientôt satisfaite ?



Nora Azouz

Rédactrice en chef

Après de longs attermolements, face à l'urgence liée à la crise du logement, deux projets d'aménagement de vastes terrains municipaux passent à la vitesse supérieure : l'Écoquartier (Louvain Est) et le 50-150 Louvain Ouest. Le Journal des voisins (JDV) fait le point.

Bien que les travaux de déconstruction du site Louvain Est aient démarré, le JDV a appris que la première pelletée de terre, prévue à l'origine en octobre 2022, se déroulera à l'automne 2025.

Sur le papier, le projet a fière allure, mais il tarde à prendre forme.

Il devait requalifier l'ancienne fourrière municipale en un écoquartier conçu « par et pour la communauté », comprenant environ 1000 logements, 7000 m² d'espaces publics,

un quartier inclusif avec des bâtiments hautement performants, avec peut-être un réseau thermique urbain, etc.

Bientôt au Conseil municipal

Le calendrier, incluant cette première phase des travaux, sera soumis dans un prochain conseil municipal, « avant les vacances d'été », confie France Émond, directrice générale de la Société de développement Écoquartier Louvain (SDEL), un organisme à but non lucratif (OBNL) créé en 2023 pour coordonner le projet.

« La première pelletée de terre sera effectuée à l'automne 2025 sur le plus grand lot du projet situé derrière le boisé entre les rues de Louvain et Christophe-Colomb », assure-t-elle.

Le résidentiel, une priorité

Le projet prévoit un minimum de 50 % de logements sociaux et communautaires. Comment réussir un tel programme ? En s'appuyant sur une fiducie d'utilité sociale. Cet outil innovant était annoncé pour l'automne 2022 [JDV, *Écoquartier Louvain Est : du progrès et des embûches*, 23 juin 2022], il a vu le jour au printemps dernier. Il s'agit, néanmoins, d'une étape importante.

Une fiducie d'utilité sociale

« L'instauration de la fiducie d'utilité sociale permet de mettre les terrains hors marché, explique France Émond. Ainsi, nous avons l'assurance que les montants des futurs loyers pratiqués dans l'Écoquartier resteront toujours abordables, car ils seront déconnectés des pratiques inflationnistes du moment. »

De son côté, Emilie Thuillier, mairesse de l'arrondissement, se réjouit tout en restant prudente : « La première condition pour mettre une fiducie d'utilité sociale en place est de trouver des personnes qui veulent la prendre en main. À terme, le terrain appartient à la fiducie. Pour l'Écoquartier, cela va être la première fois au Québec qu'une fiducie sera utilisée pour des logements ; c'est extrêmement novateur. On ne le fait pas ailleurs pour l'instant, car on teste à Louvain Est d'abord. »

La planification du projet a été réalisée, avant sa dissolution, par un bureau de

projet partagé (BPP) qui réunissait des représentants de la Ville de Montréal, de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville et aussi un comité de pilotage Louvain Est, qui relève de la table de concertation Solidarité Achuntsic.

« La collaboration entre la Ville, l'arrondissement et la SDEL continue, rassure France Émond. D'ailleurs, une entente de collaboration entre les parties est sur le point d'être adoptée [entretien réalisé en mai 2024]. [...] 90 citoyens se sont impliqués pour réfléchir à la création du site complet, dont les pôles alimentaire et communautaire. Nous nous sommes donné le temps et nous allons avoir un projet merveilleux ! »

Reste à la Société de développement Écoquartier Louvain de préparer le montage financier. Vaste entreprise...



Terrain de Louvain Est, vue aérienne.
(Photo : archives arrondissement Achuntsic-Cartierville)

50-150 Louvain Ouest : Vers un partenariat novateur pour le terrain vague ?

Concernant le 50-150 Louvain Ouest, un partenariat novateur pourrait se profiler [article rédigé à la fin mai]. « Pour le 50-150 Louvain Ouest, un processus spécifique se prépare que je ne peux pas encore dévoiler, a indiqué, énigmatique, la mairesse de l'arrondissement au JDV à la fin mai. Il fera l'objet d'une annonce de la Ville et non de l'arrondissement. Une chose est sûre, nous ne voulons pas vendre le terrain bêtement. Le zonage du 50-150 Louvain Ouest sera inclus dans le PPU [plan particulier d'urbanisme] du district Central, qui sera déposé au conseil d'arrondissement de juin. »

Ce terrain de 650 000 pieds carrés a été acheté par la Ville en 2013. Plutôt que d'y installer une cour de voirie classique, à ciel ouvert, comme le prévoyait le projet que préparait l'administration précédente, l'équipe de Valérie Plante avait l'ambition, en 2021, de développer sur ce terrain, un « projet mixte innovant qui comprendrait une cour de services, un espace vert et d'autres activités ». Pour répondre à l'urgence liée à la crise du logement, il se pourrait que des logements fassent partie intégrante du projet désormais...

Aussi des logements ?

« S'il y a construction de logements sur ce terrain-là, il faudra respecter le RMM [Règlement pour une métropole mixte] de la Ville, martèle-t-elle. C'est grâce à lui que l'on

s'assure qu'il n'y aura pas que des logements privés dans les nouveaux développements. »

En juin, au conseil d'arrondissement, le PPU [plan particulier d'urbanisme] du district Central va être déposé dans ce sens. « Oui, du résidentiel pourra être développé et il y aura des propositions pour du résidentiel dans le PPU, mais pas tout, car il s'agit du 4^e pôle d'emplois de la ville de Montréal, et nous souhaitons que les activités commerciales, ou industrielles légères se poursuivent. »

Quelle valeur ajoutée ?

« Le projet qui sera choisi va être structurant pour tout l'arrondissement, insiste pour sa part Hélène Veilleux, la directrice générale de la SDC District Central. Les aspects sociaux et économiques doivent, par conséquent, être bien pesés. Il serait temps de trouver la formule adéquate pour aménager le 50-150 Louvain Ouest et de lui donner dès maintenant de la valeur ajoutée. »

Consultation publique

« Dans ce dossier-là, la prochaine étape repose sur le plan particulier d'urbanisme (PPU) qui est en préparation et sera déposé au conseil d'administration en juin. » La population sera consultée avant la fin de l'année.

LES rendez-vous CITOYENS sont de retour!

Venez échanger avec un panel d'experts sur le thème

L'avenir du logement à Ahuntsic-Cartierville

26 juin 2024 — 18 h 45 à 20 h 30

Collège Ahuntsic

- Karina Montambeault
organisatrice communautaire responsable du logement social, CLAC
- France Émond
directrice générale de la Société de développement Écoquartier Louvain

**Le JDV a fait pour vous un portrait de la situation
du logement dans l'arrondissement.**



Pénurie de logements, insalubrité, prix trop élevés, augmentation de la démographie, projets innovants et avenir du logement dans notre arrondissement.

Une période de questions sera ensuite ouverte à tous.

Soyez au rendez-vous pour une soirée riche en échanges !

Places limitées !



Inscrivez-vous gratuitement sur
Eventbrite à **Rendez-vous citoyens**
ou balayez ce code QR :



Salon du personnel, Collège Ahuntsic, 9055, rue Saint-Hubert,
Montréal (Québec) H2M 1Y8



Accessibilité totale pour les personnes à mobilité réduite.



Stationnement, dans le stationnement du cégep Ahuntsic
(payant en tout temps) ou dans la rue.



Transport: Métro Henri-Bourassa et autobus 30 ou 56, direction sud ;
Métro Crémazie et autobus 30, direction nord.



Logements sociaux et abordables, les bons coups



Amine Esseghir

Journaliste IJL

Deux immeubles de Cartier-ville voués aux « rénovictions » après un incendie ont été transformés en logements abordables. Un organisme d'habitation à but non lucratif (OBNL), Interloge, a pu sous-traiter ainsi 79 logements au marché spéculatif.

L'OBNL avait fait l'acquisition des deux bâtiments mitoyens, le 11945 et le 11955, rue Lachapelle, au printemps 2023. Ces édifices avaient été au centre d'un drame pour les locataires après un incendie survenu en 2020. Une quarantaine de ménages s'étaient retrouvés à la rue.

Le 7 avril 2020, le feu avait pris dans le garage, détruisant l'installation électrique. Par ailleurs, quatre appartements avaient été fortement endommagés. Les immeubles étaient devenus inhabitables. Les locataires devaient être relogés à l'hôtel, d'abord aux frais de la Ville de Montréal.

Toutefois, à peine un mois après l'incident, les propriétaires, Aldo Construction

et Construction Éric Longpré, demandaient aux locataires, dont nombre d'entre eux ne parlent ni français ni anglais, de vider leurs logements ou de quitter les lieux avant le 25 mai 2020 pour effectuer des travaux de rénovation. Ceux qui ont résilié leurs baux ont reçu 250 \$ d'indemnité et un mois de loyer.

Les autres demeureront à l'hôtel, huit mois. D'abord parce que les propriétaires tardent à lancer les travaux. Puis, parce qu'une fois les travaux achevés, fin septembre 2020, les logements ne sont pas aux normes. Le bâtiment demeure inhabitable. Les locataires sinistrés ne sont pas autorisés à réintégrer leurs logements.

Trouver une solution

À l'automne 2020, les propriétaires reçoivent environ 5000 \$ en avis d'infractions et la Ville menace de demander le remboursement des frais d'hébergement des locataires, rétroactivement depuis le 1er juillet de la même année.

Les organismes de défense des locataires s'inquiètent alors de voir les travaux de réfection, après l'incendie, servir de prétexte pour convertir les logements en appartements de luxe que les anciens locataires ne pourraient plus se payer.

Finalement, en 2023, Interloge intervient. L'organisme a dû trouver 17 M\$ pour mener à bien la transaction. Le montage financier

a été rendu possible grâce, entre autres, à l'apport du Fonds capital pour TOIT, du gouvernement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ. La Ville de Montréal a contribué également à hauteur de 2,5 M\$.

Les appartements ont tous été versés dans le parc des logements abordables. Pour obtenir l'un de ces appartements, un(e) candidat(e) doit remplir les critères requis par le Programme d'habitation abordable Québec. Une personne seule doit gagner moins de 47 518 \$; une famille de quatre, moins de 95 036 \$. Les loyers mensuels se situent, en moyenne, autour de 834 \$. Au moment de l'inauguration officielle en septembre 2023, tous les logements étaient déjà loués.

Intégrer aux nouveaux développements

Un immense projet est en train de monter très vite et il changera le visage du vieux secteur industriel et commercial de Chabanel, dans le district Central.

Situées à l'angle des rues Meilleur et Chabanel, six tours à logements de 12 à 15 étages sont en train de sortir de terre. C'est le projet Anima, mené par SBI Development, qui remplace de vieux ateliers et un stationnement désuet sur le terrain du 9300, rue Meilleur.

Au milieu de ce projet pharaonique de 1285 logements au total, 190 logements communautaires seront construits dans une des tours de ce complexe.

Outre les logements sociaux et abordables dans les nouveaux projets, ce sont aussi 85 logements communautaires construits par Les Habitations communautaires de Saint-Laurent et le Romel, dans un quadrilatère situé entre la rue Sauvé Ouest et le boulevard de l'Acadie.

Les travaux sont terminés depuis 2020 et le bâtiment jouxte les tours du projet Voltige où culmine l'immense tour de 27 étages pour 210 logements de luxe. Au total, le projet comptera 419 unités réparties entre quatre tours.

Enfin, les Habitations Nicolas-Viel vont construire, à l'angle des rues Meilleur et Sauvé Ouest, 73 logements abordables, dans le cadre du projet Crown.



Les appartements sociaux et abordables du 11945 et du 11955, rue Lachapelle. (Photo : Amine Esseghir, JDV)

CARTE DE JEUX 9,25\$
18 ANS ET +

BINCO
RADIO
CIBL 101.5

3 500 \$
EN PRIX

**CET ÉTÉ, ON JOUE
LES DIMANCHES**

**14 JUILLET
ET 11 AOÛT**

**DE 13 H À 15 H
SUR LES ONDES DU 101.5 FM**

**CARTES DE JEUX DISPONIBLES DANS
UN POINT DE VENTE PRÈS DE CHEZ VOUS
DÉTAILS AU WWW.CIBL1015.COM**

AU PROFIT DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE DE MONTRÉAL INC.

LIC202307034432

L'inspirante Mélanie Chartrand



Nicolas Bourdon

Chroniqueur

Dans cette édition, Nicolas Bourdon a choisi de dresser le portrait de Mélanie Chartrand, une intervenante psychosociale.

Je rencontre Mélanie Chartrand dans la classe d'histoire de l'école Félix-Antoine, où elle est intervenante psychosociale.

Mélanie pensait ne jamais pouvoir finir son secondaire. Elle travaillait chez Pizza Roni depuis quelques années déjà lorsqu'elle fit la rencontre de Denyse Mayano, qui était à l'époque directrice de l'école Félix-Antoine. «J'avais arrêté l'école après ma troisième année de secondaire. J'avais subi plusieurs échecs dans mes examens et j'étais convaincue que je ne finirais jamais mon secondaire. Denyse m'a convaincue de passer des tests neurologiques qui ont montré que je souffrais de dyslexie, de dysorthographe et d'un trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH). Contrai-

rement à ce que je pensais à l'époque, ces troubles n'étaient pas insurmontables, loin de là! J'ai repris mes études à l'école Félix-Antoine et j'ai obtenu mon diplôme secondaire en 2010. Depuis, j'ai voulu redonner à l'école ce que j'avais reçu.»

Mélanie est, entre autres, l'initiatrice du partenariat entre Moisson Montréal et l'école Félix-Antoine. «Je voyais que nos élèves commençaient à s'absenter beaucoup vers le milieu du mois. C'est qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour se payer un bon repas! Les élèves bénéficient maintenant d'un dîner gratuit à l'école; ça fait une grosse différence.»

En plus de son rôle d'animatrice dans le cadre du cours d'éducation financière, Mélanie est intervenante psychosociale à l'école. «Nous recevons beaucoup de nouveaux arrivants. Je les aide à apprendre à faire un chèque, à s'ouvrir un compte en banque, à manier des cartes de guichet, à payer leurs factures par Internet. Plusieurs n'étaient pas familiers avec ces différentes réalités avant d'arriver au Québec.»

Mélanie est aussi une motivatrice hors pair. «Je me reconnais dans nos élèves. Moi aussi, j'ai déjà pensé que je n'arriverais à rien. Je me



Mélanie Chartrand, une intervenante psychosociale, redonne ce qu'elle a reçu lorsqu'elle était écolière. (Photo : Nicolas Bourdon, JDV)

suis occupée pendant des années d'un élève qui avait un gros problème d'alcoolisme. Je lui disais : "Je ne vais pas te lâcher tant que tu n'auras pas fini ton secondaire!" J'allais le chercher chez lui tous les matins pour l'amener à l'école. Il maugréait à l'époque. Aujourd'hui, il me remercie; il est devenu maître-électricien.»

Récemment, Mélanie est venue en aide à une famille qui n'arrivait pas à joindre les deux bouts. Le prix du logement est si élevé à Montréal que les minces économies des nouveaux arrivants passent presque toutes dans le paiement du loyer. «Un 4 ½ sur Henri-Bourassa coûte environ 1400\$; 1400\$,

c'est environ ce que recevait cette famille en aide sociale par mois. Mais il fallait qu'ils mangent et s'occupent des besoins de base de leurs deux enfants. Grâce à l'un de nos partenaires et à un don octroyé aux nouveaux arrivants, nous sommes venus en aide à la famille en lui procurant de la nourriture, des produits d'entretien ainsi que des vêtements et des médicaments pour les enfants.»

En 2025, tous les organismes communautaires hébergés dans l'édifice de Solidarité Ahuntsic seront relogés ailleurs. C'est le cas notamment du SNAC, principale banque alimentaire d'Ahuntsic, du CANA, qui vient en aide aux nouveaux arrivants, et aussi de Solidarité Ahuntsic. En effet, le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), propriétaire des lieux, reprend l'immeuble. «Ces organismes, de même que l'école Félix-Antoine, vont éventuellement être partie intégrante de l'Écoquartier Louvain [où la Ville de Montréal prévoit construire des logements abordables], mais en attendant, ils doivent se reloger. Cette période de transition m'inquiète et j'ai peur que certains organismes n'y survivent pas.»

L'aide aux nouveaux arrivants dans le quartier dépend, en effet, d'un écosystème fragile qu'il ne faut pas fragiliser davantage et de personnes dévouées et inspirantes comme Mélanie, qui font beaucoup avec très peu.

10% DE RABAIS SUR LES MEUBLES



à la **Friperie Cartier Émilie**



sur présentation de ce coupon

Un coupon par client. Valide jusqu'au 14 juillet 2024. Ne peut être jumelé avec aucune autre offre.

*Dons généreux.
Achats astucieux.*

FRIPERIE
CARTIER ÉMILIE

dans le **Centre culturel et communautaire de Cartierville**

12 225, rue Grenet, Montréal, QC H4J 2N7

514.658.3126 info@cartieremilie.com



**BONNE FÊTE
NATIONALE!**



Julie Roy
Conseillère de la
Ville, district de
Saint-Sulpice



Nathalie Goulet
Conseillère de
la Ville, district
d'Ahuntsic



Émilie Thuillier
Mairesse
d'Ahuntsic-
Cartierville



**Jérôme
Normand**
Conseiller de la
Ville, district du
Sault-au-
Récourt



Effie Giannou
Conseillère de
la Ville, district
de Bordeaux-
Cartierville

Ahuntsic-Cartierville
Montréal



Étude L'apnée du sommeil mieux cernée



Nora Azouz

Rédactrice en chef

Douze ans après le lancement d'une étude sur l'apnée du sommeil et son impact sur le cerveau, l'équipe de la Dre Nadia Gosselin, directrice scientifique du Centre d'études avancées en médecine du sommeil (CEAMS), a publié au début 2024 des résultats encourageants, montrant que les effets observés pourraient être réversibles.

Une certaine effervescence règne dans les couloirs de l'Hôpital du Sacré-Cœur, qui domine le boulevard Gouin depuis près de cent ans. Des dizaines de personnes, membres du personnel, familles et patients en fauteuil roulant déambulent dans les couloirs étroits. A priori, rien d'extraordinaire pour l'un des quatre principaux centres de soins ambulatoires de Montréal : plus de 63 000 patients y sont accueillis et traités annuellement. Toutefois, l'agitation, le tohu-bohu comme les couloirs quasi labyrinthiques peuvent parfois provoquer un vertige initiatique, vite dissipé certes, chez certains visiteurs profanes.

Bonne surprise ! Denis, un agent d'accueil, par ailleurs fervent lecteur du *Journal des voisins*, propose avec déli-

catesse de nous accompagner jusqu'à l'ascenseur. En face de nous, un panneau indique « 5^e étage : Laboratoires de la clinique du sommeil ».

Clinique du sommeil

Au 5^e étage, nous y sommes maintenant. Changement d'atmosphère, un tout autre décor se présente. Le rythme frénétique, lié à l'agitation propre à tout établissement hospitalier doté de 554 lits, a totalement disparu.

La clinique du sommeil nous accueille sans tumulte. Chaque année, cette unité reçoit des centaines de patients souffrant de troubles du sommeil variés comme l'insomnie, le syndrome des jambes sans repos, l'hypersomnie, la narcolepsie, le trouble comportemental en sommeil paradoxal et le somnambulisme.

À première vue, les chambres ne sont pas dissemblables à celles présentes ailleurs : un agencement sans fioritures avec un lit, un fauteuil, une salle de bain englobant toilettes et douche, etc. À y regarder de plus près, le halo apaisant émanant des plafonds incandescents façonne un environnement tout à fait propice à l'objet de l'étude, le sommeil.



Le laboratoire de chronobiologie du CEAMS pratique des études sur des personnes faisant l'objet d'une observation diurne ou nocturne. (Photo : Nora Azouz, JDV)

Une étude longue sur l'apnée du sommeil

L'étude sur l'apnée du sommeil et ses répercussions sur le cerveau a démarré en 2012. Elle porte sur l'évaluation de la santé du cerveau d'environ 150 personnes, hommes et femmes, qui vivent avec de l'apnée du sommeil. Certaines d'entre elles étaient traitées avec un appareil aidant à mieux respirer de type PPC (à pression positive continue) ou CPAP (Continuous Positive Airway Pressure) et d'autres pas, selon leur choix personnel. L'apnée du sommeil pourrait avoir des consé-



« Pour notre recherche, nous disposons des électrodes sur le cuir chevelu des patients reliées à un polysomnographe qui collecte des données de sommeil ». (Photo : Michelle Carr, CEAMS)

quences variables d'une personne à l'autre sur la santé générale et sur le cerveau en particulier, tout comme d'autres troubles du sommeil.

« Cette étude nous permet de comprendre comment l'apnée et sa sévérité pourraient avoir un impact sur le risque de développer certaines maladies comme l'Alzheimer ou sur le vieillissement du cerveau », indique Andrée-Ann Baril, chercheuse au Centre d'études avancées en médecine du sommeil, Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, CIUSSS-NIM.

Un dispositif léger

« Pour notre recherche, nous disposons des électrodes sur le cuir chevelu des patients reliées à un polysomnographe qui collecte des données de sommeil », précise-t-elle.

Les signaux émis par le cerveau sont simultanément recueillis dans la pièce attenante par le matériel informatique. Ils permettent d'établir avec précision l'état de la personne. Dort-elle profondément ? Ou bien est-elle simplement dans un stade plus léger de sommeil ?

« Si une électrode se débranche, ajoutez-elle, nous sommes informés en temps réel pendant l'observation. Ainsi, nous pouvons

aller dans la chambre pour la replacer sur le crâne de la personne. »

Le laboratoire de chronobiologie pratique plusieurs protocoles en fonction de l'heure de la journée ou de la nuit. L'un est destiné à l'étude des siestes et l'autre s'applique aux personnes faisant l'objet d'une observation nocturne.

Lien entre âge et apnée du sommeil

« Nous conservons toutes les données puis nous les analysons, précise la professeure.

En cas de somnambulisme, par exemple, nous avons besoin de savoir si les déplacements de la personne sont liés au sommeil ou non, si la personne est vraiment endormie ou non. Si elle est réveillée, les ondes du cerveau produites sur nos écrans sont alors plus rapides. »

L'équipe de recherche établit ensuite, parmi les quatre stades de sommeil, où se situe la personne endormie : le stade le plus léger (N1), le stade de transition entre le sommeil léger

et le sommeil profond (N2), le sommeil profond (N3) ou le sommeil paradoxal. Cette dernière phase correspond aussi à un moment où l'imagerie mentale est plus vive ; c'est celle durant laquelle nous produisons la majorité de nos rêves.

Des effets réversibles sur le cerveau

Les premiers résultats de l'analyse des données ont fait l'objet de plusieurs publications. La dernière publiée au début 2024 a montré que les signes observés en imagerie du cerveau pourraient être réversibles. Ce qui signifie que des changements peuvent s'opérer au niveau de la structure du cerveau après un traitement adapté.

Le CEAMS recherche des bénévoles

Si vous ne souffrez pas de trouble du sommeil et que vous êtes âgé(e) de moins de 60 ans, le CEAMS pourrait avoir besoin de vous pour mener à bien ses recherches. Pour plus d'information :

<http://ceams-carsm.ca/participants/>

Je libère la zone de 5 mètres !

Respectez la distance

Selon l'article 386.4 du *Code de la sécurité routière du Québec*, il est interdit d'immobiliser un véhicule à moins de 5 mètres d'une intersection ou d'un passage pour piétons.

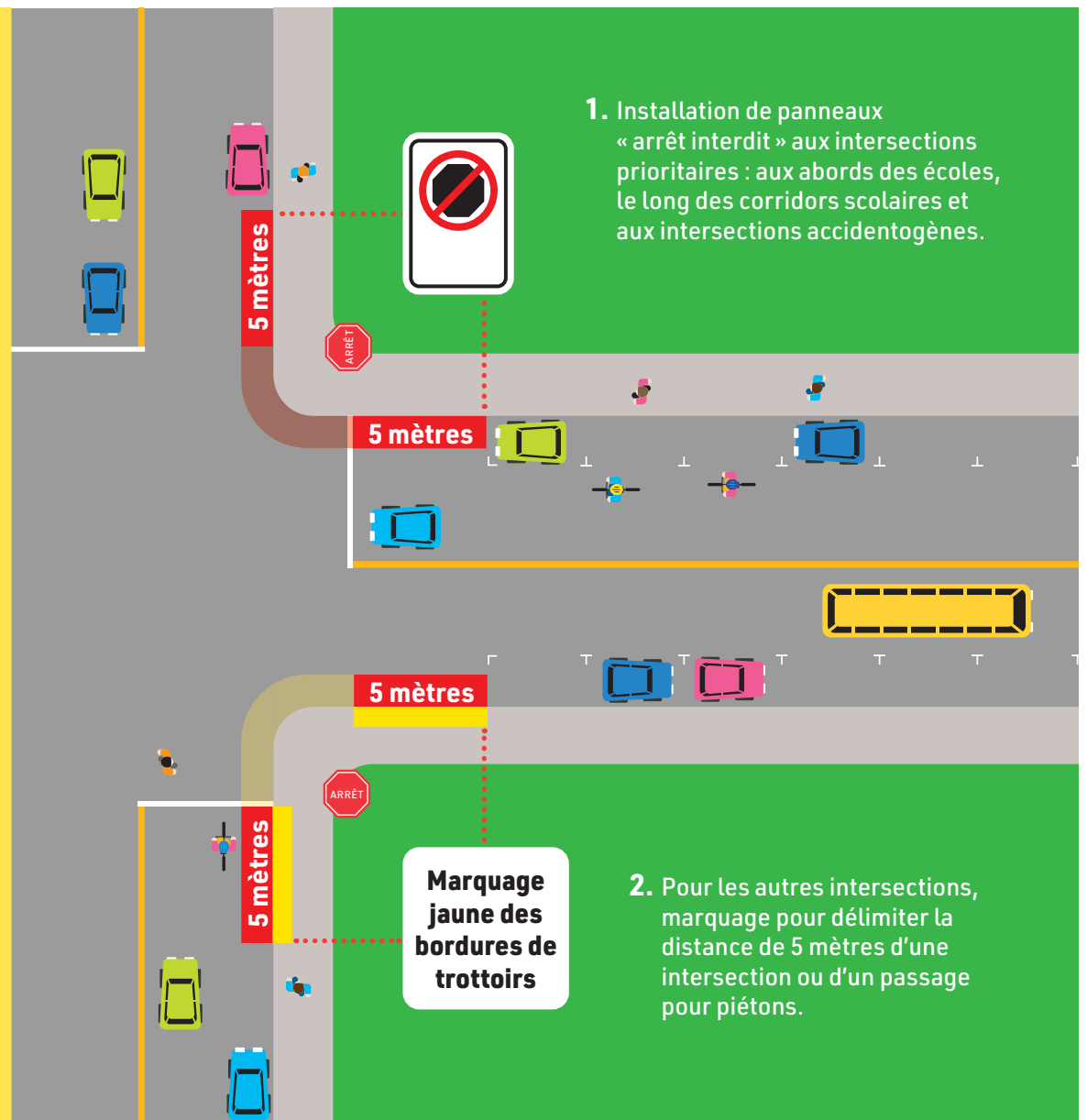
Été et automne 2024

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville délimite et dégage les 5 mètres au moyen de deux actions :

1. Implantation de la signalisation « arrêt interdit »
2. Marquage jaune des bordures de trottoirs

2/3 des accidents graves ou mortels entre un véhicule et un piéton, piétonne ou cycliste ont lieu aux intersections.

En dégageant la vue pour les usagers et les usagères de la route, on réduit les risques de collision et permet aux personnes de **traverser la rue en toute sécurité. J'y contribue!**



Pour en savoir plus, consultez
montreal.ca/ahuntsic-cartierville

Ahuntsic-Cartierville
Montréal

Soyez vigilant! La nouvelle signalisation sera en vigueur dès son installation.



Émilie Thuillier

Mairesse d'Ahuntsic-Cartierville

Comme chaque année, l'arrondissement présente un rapport sur sa situation financière.

Le présent rapport est produit conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal. Ce rapport présente les activités de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice financier de l'année précédente. Ainsi, vous y trouverez un portrait des résultats financiers 2023, des indications préliminaires sur le budget 2024 et un état des réserves de l'arrondissement.

Comme vous pourrez le constater, la situation financière de l'arrondissement est saine. Notre administration dispose donc de la marge de manœuvre et des moyens requis pour poursuivre la mise en place des différentes priorités du Plan stratégique 2022-2025 d'Ahuntsic-Cartierville.



Effie Giannou

Conseillère de la Ville, district de Bordeaux-Cartierville



Nathalie Goulet

Conseillère de la Ville, district d'Ahuntsic



Jérôme Normand

Conseiller de la Ville, district du Sault-au-Récollet



Julie Roy

Conseillère de la Ville, district de Saint-Sulpice

RÉSULTATS FINANCIERS 2023

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pour 2023, le budget de l'arrondissement prévoyait des dépenses de **63 313 600 \$** pour la prestation de services à la population.

Le résultat préliminaire de l'exercice financier fait état d'un surplus de gestion de **852 600 \$**, qui sera versé aux différentes réserves de l'arrondissement. Ce surplus s'explique notamment par :

- Un remboursement par la ville centre de 0,9 M\$ lié :
 - au Plan canopée
 - aux déchets, matières recyclables et résiduelles
 - au chargement de la neige
- Des revenus supplémentaires de 1 M\$ issus principalement des permis de construction
- Un écart défavorable de 0,4 M\$ dans le Plan d'optimisation de la santé et sécurité au travail

- Un écart défavorable net sur les revenus et les dépenses de 0,6 M\$

Principales réalisations en 2023

- Renforcement de la canopée sur le domaine public (1 317 arbres plantés) ainsi que sur les sites privés
- Aménagement de deux jardins nourriciers (aux parcs De Salaberry et Saint-Simon-Apôtre)
- Poursuite de la mise en oeuvre du Plan de propreté
- Implantation de la collecte de résidus alimentaires dans les immeubles de 9 logements et plus ainsi que dans les institutions, commerces et industries dans le district du Sault-au-Récollet

- Tenue de la troisième édition du budget participatif
- Inauguration du centre culturel et communautaire de Cartierville et de sa cuisine communautaire
- Programmation culturelle à la salle Charles-Daudelin du centre culturel et communautaire de Cartierville
- Implantation des premières pistes cyclables dans le District Central

Vous pouvez prendre connaissance du **bilan 2023** de la mise en oeuvre du **Plan stratégique 2022-2025** sur montreal.ca (voir l'article Rapports financiers et plans stratégiques d'Ahuntsic-Cartierville)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS (PDI) 2023

Le PDI comprend les budgets dont l'arrondissement dispose pour réaliser des investissements en matière d'infrastructures situées sur son territoire.

Réfection du réseau routier : 4,7 M\$ dont 1,6 M\$ proviennent de budgets de la ville centre

- Travaux de voirie et de réfection de trottoirs et bordures (1 000 m² de trottoirs locaux et 1 155 m² de trottoirs sur le réseau artériel), notamment sur les rues Sackville et Yvette-Brillon avec ajout d'infrastructures vertes (parcs éponges)
- Réfection de la chaussée sur des tronçons des rues Georges-Baril, Chambord et Saint-Arsène, incluant le remplacement d'entrées de service en plomb

- Aménagement de la rue partagée sur le boulevard Gouin Est entre De Lorimier et des Prairies (phase 1)
- Implantation de mesures d'apaisement et de sécurisation aux abords des écoles Fernand-Seguin, Sainte-Odile, Saint-Isaac-Jogues et Our Lady of Pompei
- Sécurisation des liens cyclables Prieur et Sauriol par l'ajout d'îlots en béton végétalisés
- Implantation de 137 dos d'âne dans les quatre districts de l'arrondissement

Améliorations dans les parcs : 6,5 M\$ dont 2,9 M\$ proviennent de budgets de la ville centre

- Réalisation de travaux d'aménagement et de réaménagement aux parcs Avila-Vidal, Zotique-Racicot, des Hirondelles (secteur Fleury), Saint-Alphonse et Henri-Julien (jeux d'eau et pavillon des baigneurs)

Protection de bâtiments : 2,5 M\$

- Finalisation des travaux du nouveau centre culturel et communautaire de Cartierville

Les détails des **résultats financiers 2023** peuvent être consultés sur montreal.ca (voir l'article Rapports financiers et plans stratégiques d'Ahuntsic-Cartierville)



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES - 2024

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de dépenses de fonctionnement de 2024 de l'arrondissement est établi à **65 812 000 \$**. Les différentes directions de l'arrondissement sont dédiées à l'amélioration des services de proximité tout en respectant les budgets alloués.

Dans le cadre de notre Plan stratégique 2022-2025, les élu(e)s et la direction de l'arrondissement ont identifié pas moins de 50 actions à concrétiser au cours de l'année.

À titre d'exemple :

- Planter la signalisation « Arrêt interdit » pour renforcer l'interdiction de stationnement sur les 5 mètres qui précèdent les intersections
- Démarrer (en partenariat avec l'arrondissement de Montréal-Nord) les travaux de construction de la bibliothèque et espace culturel du Coeur-Nomade

- Adopter le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du District Central
- Maximiser l'impact des actions prévues au Plan de développement économique d'Ahuntsic-Cartierville 2023-2027, en renforçant la collaboration des intervenant(e)s économiques impliqués à la Table de concertation en développement économique de l'arrondissement
- Adopter le Plan de développement des communautés nourricières
- Amorcer le quatrième budget participatif de l'arrondissement
- Consolider la synergie des organismes et des activités au centre culturel et communautaire de Cartierville
- Poursuivre la mise en oeuvre du Plan maître de plantation et planter plus de 1 300 arbres
- Poursuivre l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation
- Poursuivre la collaboration de l'arrondissement avec la Ville pour le développement du site Louvain Est (écoquartier)

Vous pouvez prendre connaissance des **priorités 2024** du **Plan stratégique 2022-2025** sur montreal.ca (voir l'article Rapports financiers et plans stratégiques d'Ahuntsic-Cartierville)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS (PDI) 2024

En 2024, il est prévu que plus de **13,3 M\$** seront investis dans les actifs d'Ahuntsic-Cartierville. De plus, l'arrondissement bénéficie de **4,9 M\$** supplémentaires provenant de différents programmes de la ville centre afin de maximiser les investissements dans ses infrastructures.

Réfection routière et infrastructures souterraines

Près de **6,5 M\$, dont 3,9 M\$** provenant de la ville centre, seront investis pour la réalisation de travaux de reconstruction de rues (Wood, Green Lane, Saint-Denis, Sauriol, Vincent-Quiblier et Gouin), de trottoirs et de conduites d'aqueduc dans différents secteurs de l'arrondissement.

Une attention particulière sera portée aux mesures d'apaisement de la circulation, notamment avec l'installation de 100 nouveaux dos d'âne.

Améliorations dans les parcs

Près de **6,3 M\$, dont 4,9 M\$** provenant de la ville centre, sont investis pour des travaux d'amélioration et de mise aux normes de nos installations. Ces travaux sont soit en cours ou seront réalisés en 2024. Parmi ces travaux, les suivants sont dignes de mention :

- L'agrandissement du terrain de basketball du parc Marcelin-Wilson
- Les travaux au parc Jean-Martucci pour les aires de jeux, les jeux d'eau, le parc à chiens et l'aire de pique-nique
- La rénovation de l'aire de jeux du parc J.-J. Gagnier
- La rénovation du plateau sportif synthétique du parc des Hirondelles

Programme de protection de bâtiments

Près de **5 M\$, dont 2,6 M\$** de la ville centre, sont investis pour les travaux sur la toiture de l'édifice Albert-Dumouchel (Maison de la culture) qui bénéficie du programme de décarbonation et d'efficacité énergétique de la Ville de Montréal (CAPTÉ).

ÉTAT DES RÉSERVES DE L'ARRONDISSEMENT

Celles-ci totalisent à ce jour **6 589 286 \$** et se répartissent comme suit.

	Total avant le dépôt des surplus 2023	Surplus 2023 à venir	Total en date du 10 juin 2024
Réserve déneigement :	2 320 324 \$		2 320 324 \$
Réserve santé et sécurité au travail :	735 620 \$		735 620 \$
Réserve imprévus :	1 004 997 \$		1 004 997 \$
Réserve immobilière :	907 969 \$		907 969 \$
Réserve développement :	767 776 \$	852 600 \$	1 620 376 \$
	5 736 686 \$	852 600 \$	6 589 286 \$

Avec ces réserves, l'arrondissement bénéficie d'une marge de manoeuvre lui permettant de réaliser des projets de développement et de faire face à des dépenses imprévues.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la suite de leur vérification, le Vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe concluront sur les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui inclut les résultats des arrondissements, sur l'image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2023 avec ou sans réserve.



ici, ça vibre d'événements

programmation estivale 2024
du District Central



DES MOMENTS RASSEMBLEURS POUR TOUS

La Société de développement commercial (SDC) District Central est fière de vous présenter sa programmation estivale.

Esplanade Louvain

OUVERT TOUS LES JOURS DU 16 MAI AU 4 OCTOBRE

Espace éphémère du District Central.

- Espace de travail District Central (wifi, prises électriques, tables ombragées)
- Midi yoga, tous les mercredis à 12h15
- Soirées Aire commune, tous les jeudis à 17h



La Prairie Louvain

TOUT L'ÉTÉ

Champ de fleurs monumental à visiter en plein cœur d'un quartier d'affaires.



Swing ton lunch

TOUS LES MERCREDIS

DU 12 JUIN AU 11 SEPTEMBRE DE 12H À 13H

À la Place Iona-Monahan (coin Chabanel et Esplanade)

Midis musicaux et entreprises invitées pour vous faire découvrir leurs produits et services.



Escale

JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE

Secteurs : Chabanel, Marché Central et Sauvé.

Trois prestations artistiques de tous genres pour dynamiser le quartier socialement et culturellement.

De plus, ne manquez pas le Cinéma sous les étoiles, le 5 août à 20h30 et le Midi de la mobilité, le 11 septembre à 12h.



@district central
#DistrictCentralMTL
district-central.ca/actualites/evenements



Une initiative de la

SDC
DISTRICT
CENTRAL

En collaboration avec



École Sophie-Barat

Protéger notre patrimoine, un enjeu



Marie-Hélène Paradis

Journaliste

Le 1^{er} mai dernier, une nouvelle saison des Rendez-vous citoyens du *Journal des voisins* a été inaugurée au Centre communautaire et culturel de Cartierville. Les deux experts invités nous ont parlé de l'histoire de l'école Sophie-Barat, de la complexité des enjeux d'une restauration et de l'importance de la conservation de notre patrimoine.

Claudine Déom, professeure à l'École d'architecture de l'Université de Montréal où elle enseigne la conservation du patrimoine bâti, a répondu à nos questions. « Il existe encore des idées préconçues sur le patrimoine bâti et sur son importance, souligne-t-elle. Nous avons quelquefois le réflexe de penser que conserver, c'est ne pas toucher, alors que ce n'est pas le cas. De plus en plus, nous sommes conscients que nous ne pouvons pas tout jeter. Il est

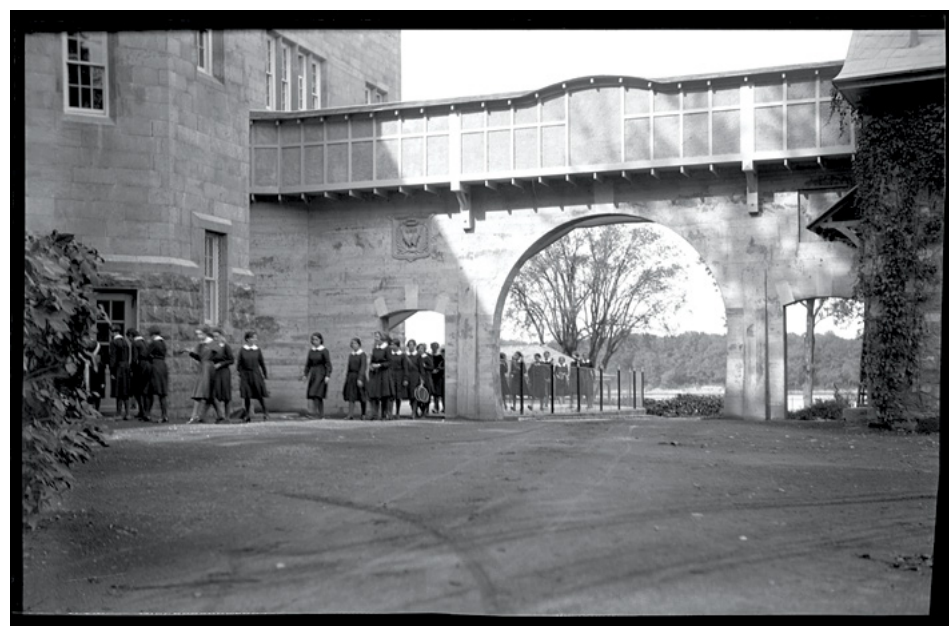


L'Académie des Dames du Sacré-Cœur en 1860. (Photo : Archives Musée McCord)

plus écologique de remettre en état que de démolir et de reconstruire.»

Sophie-Barat, un exemple près de nous

L'histoire que nous a racontée Jacques Lebleu, président de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, est intimement liée à celle du développement du système scolaire



Des élèves de Sophie-Barat en route vers leur cours en 1925. (Photo : Archives Musée McCord)

du Québec et à l'éducation des filles. En 1841, la première loi scolaire visant à favoriser les écoles élémentaires permet à Mgr Ignace Bourget de faire venir Madeleine Sophie-Barat, fondatrice des Dames du Sacré-Cœur de Jésus. L'abbé Jacques-Janvier Vinet dit Souigny, curé de la paroisse du Sault-au-Récollet, y invite les religieuses afin qu'elles veillent à l'éducation des filles. En 1855, il acquiert les fermes Bayard et Meilleur qu'il cède la même année aux religieuses. À l'automne 1858, l'Académie des Dames du Sacré-Cœur accueille ses premières pensionnaires.

Les agrandissements

À peine quelques années après l'ouverture de l'école externe et du couvent, les immeubles « débordent » d'élèves. On retrouve, vers 1870, environ 90 pensionnaires au couvent et 60 écolières à l'externat. Les agrandissements se succèdent : des salles d'études, une bibliothèque, une salle de récréation, une seconde chapelle et une chaufferie sont ajoutées. L'école compte, en 1913, 140 pensionnaires et 240 écolières à l'externat.

Les incendies

Le dimanche 23 juin 1929, l'éclair d'un orage atteint la toiture de l'aile la plus récente. Un feu court sous les combles pendant 45 minutes avant d'être détecté, il ne fait aucun blessé. Grâce à la rapidité d'intervention des gens présents sur la scène, plusieurs œuvres d'art et objets précieux ont pu échapper au sinistre. De l'immeuble conventuel, il ne reste que les murs de la récente aile Est. Les Dames du Sacré-Cœur annoncent immédiatement que le couvent sera reconstruit.

En 1997, l'ancien externat est détruit par un incendie alors que l'immeuble était vacant depuis quelques années. Le bâtiment sinistré, inadéquatement protégé, est aujourd'hui à l'état de ruine.

Le Collège Sophie-Barat

En 1958, l'école Sophie-Barat devient le collège Sophie-Barat. Bilingue jusque-là, l'établissement ne dispense dorénavant son enseignement qu'en français. Le programme se rapproche progressivement de celui offert aux garçons qui suivent les cours classiques.

Une nouvelle ère

La création des cégeps ayant amené la disparition des cours classiques, la Commission des écoles catholiques de Montréal devient propriétaire du collège Sophie-Barat en 1970. Les locaux doivent répondre aux besoins d'une école secondaire publique mixte de 1800 élèves ! La chapelle, le réfectoire, les salons privés, les planchers de bois franc disparaissent. À l'extérieur, 300 sépultures et pierres tombales sont déplacées du cimetière des religieuses. La Maison Bayard est démolie.

Reconnaître le lieu

Entre 2006 et 2012, un projet de réhabilitation des ruines de l'externat Sainte-Sophie voit le jour, mais se heurte à la contestation des résidents.

En 2021, grâce aux efforts de l'enseignant Michel Stringer et de ses étudiants, avec la participation d'organismes comme Passerelles, coopérative en patrimoine, et d'artistes professionnels, le déambulatoire théâtral Habiter les ruines est présenté deux soirs. Parallèlement, un projet de documentaire avec Pascale Ferland à la réalisation se met en marche. Documenter la durée complète du projet de construction, tel en est l'objectif.



Externat Ste-Sophie 1950. (Photo : BANQ)

Le projet actuel

Sophie-Barat est, aujourd'hui, à l'aube d'un vaste projet d'agrandissement et de réaménagement. Le dossier d'affaires doit recevoir l'aval des autorités gouvernementales. Il est en cours d'élaboration, avant dépôt en 2026, par des professionnels mandatés par le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM).

VIVEZ L'ÉTÉ 2024



Zumba, yoga, gym
et autres activités
adaptées pour tous
les niveaux. C'est gratuit!
Apportez votre bouteille
d'eau et portez des
vêtements confortables.



Activités physiques dirigées au parc

55 ans et +

Mercredi 26 juin, à 18 h 30

Shuffleboard
Parc Henri-Julien

Lundi 1^{er} juillet, à 9 h 30

Zumba
Parc Marcelin-Wilson

Mardi 2 juillet, à 10 h

Danse en ligne country
Parc des Hirondelles

Mercredi 3 juillet, à 9 h 30

Gym douce
Parc des Hirondelles

Jeudi 4 juillet, à 11 h

Yoga sur chaise
Parc Marcelin-Wilson

Vendredi 5 juillet, à 13 h 45

Yoga sur chaise
Parc des Hirondelles

Lundi 8 juillet, à 9 h 30

Zumba
Parc De Mésy

Mercredi 10 juillet, à 9 h 30

Gym douce
Parc Gabriel-Lalemant

Jeudi 11 juillet, à 11 h

Yoga sur chaise
Parc De Mésy

Vendredi 12 juillet, à 13 h 45

Yoga sur chaise
Parc Gabriel-Lalemant

Mardi 16 juillet, à 10 h

Danse en ligne country
Parc des Hirondelles

Lundi 22 juillet, à 9 h 30

Gym douce
Parc Marcelin-Wilson

Mardi 23 juillet, à 10 h

Danse en ligne country
Parc des Hirondelles

Mercredi 24 juillet, à 9 h 30

Zumba
Parc des Hirondelles

Jeudi 25 juillet, à 11 h

Yoga sur chaise
Parc Marcelin-Wilson

Vendredi 26 juillet, à 13 h 45

Yoga sur chaise
Parc des Hirondelles

Lundi 5 août, à 9 h 30

Gym douce
Parc De Mésy

Mercredi 7 août, à 9 h 30

Zumba
Parc Gabriel-Lalemant

Jeudi 8 août, à 11 h

Yoga sur chaise
Parc De Mésy

Vendredi 9 août, à 13 h 45

Yoga sur chaise
Parc Gabriel-Lalemant

Mercredi 14 août, à 18 h 30

Shuffleboard
Parc Henri-Julien



Bonne
Fête nationale !

HAROUN BOUAZZI

Député de Maurice-Richard

1421 rue Fleury Est, Montréal

Tél. 514 387-6314

haroun.bouazzi.maur@assnat.qc.ca

Énergie renouvelable CAPSolar : une jeune pousse qui vise le soleil



Nora Azouz

Rédactrice en chef

CAPSolar, une jeune pousse vaillante, choisit d'implanter son usine de production de panneaux solaires ici, au Québec, et plus précisément à Ahuntsic-Cartierville. À l'évidence, son créateur, un ingénieur mécanique, ne manque pas d'audace.

Cap rue Meilleur, au 9200, local 304. La rue est calme, en ce début mai. Au cœur de ce quartier industriel, quasi désert, se niche une pépite solaire :

CAPSolar. Cette jeune entreprise prometteuse, créée en 2020, produit des panneaux solaires flexibles et personnalisés destinés au transport.

Comme toute étoile, elle ne cesse de susciter l'intérêt, voire l'espoir, et ce, depuis sa naissance. Du reste, certains signes ne trompent pas. Le 14 mars dernier, lors de l'inauguration de son unité de production, d'une superficie de 5252 pieds carrés, plusieurs personnalités avaient tenu à être présentes : Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, le député de l'Acadie, André Morin, et la mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Emilie Thuillier.

Ambiance de travail décontractée

Au troisième étage de l'édifice, deux employés s'attellent à leur tâche dans un espace ouvert et lumineux de 1680 pieds carrés. Les plafonds hauts accroissent le

sentiment de liberté et d'effusion créative. Une table de ping-pong trône au beau milieu de la pièce ensoleillée, entre deux des bureaux.

Un jeune homme élané arrive, le sourire aux lèvres. Il est accompagné de son acolyte, une femme tout aussi jeune, la directrice générale adjointe de l'entreprise.

Samy Benhamza, 26 ans, créateur et PDG de CAPSolar, montréalais, habite Ahuntsic depuis toujours. Son parcours, sans ambages ni contretemps, l'a directement mené là où il voulait être.

Un parcours tout tracé

Fraîchement diplômé de l'Université Concordia, en ingénierie mécanique, il se lance dans cette aventure audacieuse, mais si évidente à ses yeux. Première étape : un stage en Belgique, à l'Université Libre de Bruxelles, dans le département de recherche ATM (Aéro-thermo-mécanique).

« À l'origine, je m'intéressais davantage aux voitures, se souvient-il. Lorsque j'ai découvert l'énergie solaire, en Belgique, je me suis dit assez vite : "Pourquoi ne pas essayer de mêler les deux ?" »

Son concept, au stade embryonnaire à l'époque, se consolide au cours d'une deuxième étape : un autre stage, effectué en 2019, au sein de l'entreprise Prevost, société de transport collectif.

De l'idée au projet

C'est au cours de cette immersion dans l'industrie que Samy applique son idée. Il y fait son projet de fin d'études et trouve alors des soutiens de poids : PME Montréal, Futurpreneur et la BDC, auprès desquels il obtient, avec ses deux associés, 210 000 \$. « Ensuite, se remémore-t-il, pour recruter des employés, nous avons pu compter sur diverses subventions, celles d'ÉCO Canada, d'Electricity HR et de Venture for Canada. »

Parc Jean-Drapeau

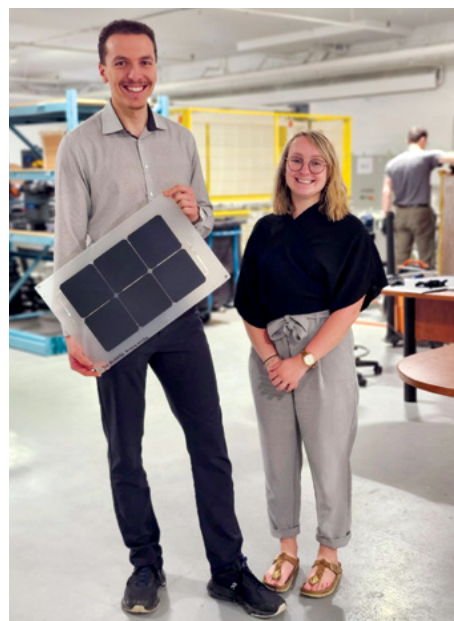
Après plusieurs démarches encourageantes, mais non lucratives, le jeune entrepreneur parvient à décrocher un premier contrat, en juin 2022, avec la Ville de Montréal et la Société du parc Jean-Drapeau. « Le Parc Jean-Drapeau nous a demandé de pallier le manque d'autonomie de ses véhicules de maintenance au moyen de nos panneaux solaires. Nous avons équipé trois de leurs véhicules et avons surveillé leurs performances pendant cinq mois. Le projet a été concluant puisque nous avons augmenté de 12 à 17 % leur autonomie. De plus, la consommation d'énergie a été réduite de 65 % par rapport à sa valeur habituelle. »

Phase de croissance

Le PDG voit grand. Depuis 2023, la petite équipe, qui s'est agrandie, compte désormais 10 salariés, et Samy Benhamza table sur 15 employés supplémentaires « avant la fin de cette année ».

« En 2023, nous avons travaillé à un projet avec un industriel automobile japonais sur son site américain, au Texas, raconte-t-il. La technologie mise en place par l'entreprise montréalaise a permis d'améliorer de 40 à 50 % l'autonomie totale du véhicule industriel équipé. Au Texas, l'ensoleillement est tel que l'utilitaire a roulé sans avoir besoin de recharger pendant six mois ! »

À l'heure actuelle, CAPSolar négocie avec



Samy Benhamza, originaire d'Ahuntsic, est le créateur et PDG de CAPSolar. Il pose en compagnie de Léa Meyer, la DG adjointe. (Photo : Nora Azouz, JDV)

ce constructeur automobile pour équiper, cette fois, six véhicules supplémentaires et, par la suite, espère équiper les véhicules utilitaires des clients de cet industriel japonais.

Ouverture à l'international

« Nous avons mis en route plusieurs projets, en 2024, car désormais, avec notre ligne de production, nous produirons plus qu'un panneau par jour ; nous espérons en concevoir cinq fois plus. Ce qui signifie que nous passerons d'une production de 0,5 MW aujourd'hui à 2,5 MW à la fin 2024. »

« Nous nous sommes rendus, la semaine dernière, au salon Innovation Zéro pour ouvrir aux acteurs européens nos partenariats financiers, explique Léa Meyer, DG adjointe. Nous nous tournons aussi vers le Moyen-Orient. Nous avons le devoir de développer notre réseau. »

Agilité et qualité

Le secret de la réussite naissante de CAPSolar repose, avant tout, sur la volonté et la vision de son créateur orienté vers l'avenir. D'autres facteurs expliquent le parcours sans faute : la procédure qualité mise en place ainsi que l'agilité de l'organisation et des équipes.

Si elle s'adresse à toutes les entreprises désireuses de renforcer l'autonomie de leurs utilitaires mobiles, CAPSolar projette, à plus long terme, d'investir le marché automobile dans son ensemble et, pourquoi pas, celui de la construction ?

Chiffre d'affaires

2020 et 2021 : 0 \$
2022 : 60 000 \$
2023 : 90 000 \$

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Colette CARON, en son vivant domiciliée au 7130, rue Marie-Victorin, appartement 106, Montréal, Québec, H1G 2J5, est décédée à Montréal, Québec, le 20 octobre 2023.

Un inventaire des biens de sa succession a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Gilles DANSEREAU, notaire, située au 4915, rue De Salaberry, bureau 101, Montréal, Québec, H4J 1H8.

Donné à Montréal, Québec, ce 19 avril 2024.

Nathalie BLAIS, liquidatrice

Engagement

Le livret de recettes des jeunes de Bordeaux-Cartierville désormais imprimé



Sabrina **Lakhouch**

Journaliste stagiaire

Neuf jeunes de Bordeaux-Cartierville ont présenté leur livret de recettes, *Le monde à la bouche*, au Centre culturel et communautaire de Cartierville, le 17 mai dernier. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un projet visant à aider les jeunes en difficulté. Les bénéfices tirés de la vente du livret seront reversés au Centre de prévention du suicide de Montréal.

Sous le regard fier de leurs mères, Julia et Joëlle ont reçu leur diplôme décerné par les intervenants de Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville (PCAC) pour leur engagement et la concrétisation de leur projet de livret de recettes, dont les bénéfices seront reversés au Centre de prévention du suicide de Montréal (CPSM).



À gauche : Julia Al-Achkar ; au centre : Joëlle Al-Achkar ; à droite : Jouhayna Zahreddine, leur mère, *sfouf* à la main.
(Photo : Sabrina Lakhouch, JDV)



À gauche : Mathieu-Paul Poisson, et à droite : Jennifer Lachance, les deux intervenants de Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville (PCAC). (Photo : Sabrina Lakhouch, JDV)

C'est en se rendant à son cours de volleyball au YMCA, un organisme offrant principalement des cours d'activités physiques et de langues, que Julia Al-Achkar a rencontré Jennifer Lachance et Mathieu-Paul Poisson, venus présenter le projet créé par PCAC. De nature curieuse, Julia décide de s'y engager en octobre 2023, entamant ainsi un parcours à la fois instructif et ludique.

« Je n'avais pas vraiment pris ça au sérieux au début, mais au fil des activités, j'ai commencé à m'y intéresser et j'y suis retournée chaque jour », confie Julia. Au cours de son engagement, Julia a souvent été sensibilisée à la cause défendue par le projet, réalisant ainsi l'importance d'aider son prochain en tant que citoyenne engagée de son quartier.

Durant le projet, ces neuf jeunes ont

reçu la visite des intervenants du Centre de prévention du suicide de Montréal, dans le but de les sensibiliser aux enjeux de la cause. Cette intervention a particulièrement marqué Julia, en faisant son meilleur souvenir du projet. « Comme le CPSM est venu nous parler, on a compris en profondeur ce qu'il se passe, et comment certaines personnes réfléchissent et ce qu'il faut faire en cas de besoin. On en apprend tous les jours », ajoute Julia.

En plus de cette sensibilisation, Julia a développé plusieurs compétences au cours des six derniers mois, notamment l'esprit d'équipe, la communication avec ses camarades et la capacité à partager ses opinions. Des compétences précieuses, surtout dans le cadre d'un projet de groupe.

Un engagement même à la maison

Mais pour Jouhayna Zahreddine, mère de Julia, les deux sœurs auraient également développé un côté altruiste qu'elles ont souvent manifesté à la maison. « Elles sont un peu plus matures et engagées dans

d'autres choses à la maison, notamment dans l'aide aux devoirs de leurs plus jeunes sœurs ; ce n'était pas quelque chose qu'elles faisaient avant. » affirme avec enthousiasme la mère de famille.

Dans leur livret de recettes, Julia et Joëlle ont voulu rendre hommage à leur héritage libanais en incluant la recette du *sfouf*, un gâteau à base de curcuma. D'abord élaborée dans la cuisine de leur maison, cette recette aurait également été une occasion pour toute la famille de se réunir davantage, puisqu'elle serait transmise de génération en génération au sein de cette famille canado-libanaise.

L'autonomie des jeunes mise en avant

Pendant la création du livret [leur projet], les jeunes participants ont profité de l'accompagnement de Jennifer Lachance et de Mathieu-Paul Poisson, tous deux intervenants du PCAC. Agissant en tant que mentors, ils se sont engagés à encourager l'autonomie et le développement des compétences des jeunes, les guidant dans l'utilisation du logiciel de montage du livret. « Le but d'un projet "pour et par", c'est vraiment que ce soit les jeunes qui mènent le projet de A à Z ; donc c'est vraiment un encadrement qui est plus de l'ordre de l'accompagnement », explique Jennifer Lachance.

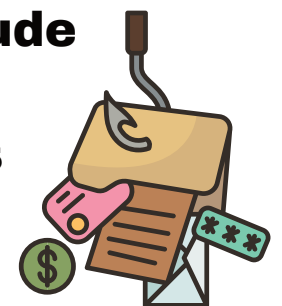
Le livret de recettes sera en vente dans les kiosques du PCAC au prix de 10 \$ lors d'événements organisés dans des parcs tout au long de la saison estivale.



Protégeons-nous contre la fraude

Contactez nous pour plus de renseignements au 514 335-0545 ou contacter le Centre Antifraude du Canada 1 888 495-8501

Informations : <https://www.pc-ac.ca> - info@pc-ac.ca - 514 335-0545



JO de Paris

Ahuntsic-Cartierville : des rêves olympiques multiples !



Benoît Dosseh

Journaliste

Du 26 juillet au 11 août 2024, Paris sera l'épicentre du sport mondial avec l'organisation des Jeux olympiques (JO). Avant de fouler le sol français, les athlètes sont en rodage. Ici, à Ahuntsic-Cartierville, ils se préparent avec l'espoir de briller de mille feux à ces Jeux d'été.

Le Canada place ces JO sous le signe de « l'invincible courage » pour mettre en exergue les efforts que fournissent ses athlètes avant d'être sous les projecteurs. « Cela représente énormément d'années de travail pour les athlètes, les entraîneurs... », confie Francine Bouffard, entraîneuse et directrice artistique

du Club Gymnix, dont deux gymnastes sont en lice pour la sélection féminine canadienne.

À quelques semaines du début des JO, certaines installations sportives de l'arrondissement vibrent au rythme des olympiades. C'est le cas du Club Gymnix du complexe sportif Claude-Robillard dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Pour les gymnastes, Bercy passe par Gatineau

Dans son histoire avec les Jeux, le Club Gymnix a pu, à ce jour, qualifier six olympiennes. Il espère poursuivre sa tradition avec ses deux figures de proue : Aurélie Tran et Frédérique Sgarbossa.

Mais avant d'être à Bercy, du 25 juillet au 5 août, elles doivent obtenir leur place dans la sélection féminine canadienne. Cela passe par les Championnats canadiens de gymnastique prévus à Gatineau au cours du mois de juin. « Je suis vraiment excitée et contente d'avoir cette occasion », confie Aurélie Tran, 17 ans, championne canadienne en titre,

qui compte « donner son maximum » pour vivre sa première olympiade. Frédérique Sgarbossa (19 ans), vainqueur des Jeux du Canada 2023, « reste confiante quant à ses chances » et s'emploie à ne pas se mettre une pression. Elle est également en lice pour découvrir la sensation des Jeux olympiques.

« La pression peut rapidement venir prendre la place d'efforts », indique l'ancienne tireuse olympique Sandra Sassine, qui conseille de prendre du « plaisir ».

Le club Cœur de lion et ses mousquetaires

Le club d'escrime Cœur de Lion du collège Regina Assumpta est aussi l'une des institutions de l'arrondissement. Sous la houlette de la famille Sassine, une dizaine d'escrimeurs et escrimeuses du Québec ont tenté de porter haut les couleurs du Canada depuis les JO de Los Angeles 1984. Le tireur Maximilien Van Haaster et la tireuse Pamela Brin d'Amour sont les deux olympiens de la sélection canadienne d'escrime pour Paris 2024 qui ont transité par le club Cœur de Lion. Spécialiste du fleuret masculin, Van Haaster en sera à ses 3^{es} Jeux, alors que Brin d'Amour, spécialiste du sabre, y sera pour la première fois. Les épreuves d'escrime se dérouleront du 27 juillet au 4 août au Grand Palais de Paris.

Les petits nouveaux

Outre les disciplines traditionnelles que sont l'athlétisme, la gymnastique, l'escrime

Cœur de Lion

Sandra Sassine : responsable du club d'escrime Cœur de lion

Tél. : 514 701-3286

Courriel :

ssassine@olympic.ca

Gymnix

Francine Bouffard : entraîneuse et directrice artistique

Tél. : 514 717-8877

Courriel :

francinebouffard@gymnix.com

ou encore la natation, les Jeux de Paris seront l'occasion de redécouvrir les virtuoses du skateboard, avec deux épreuves : le *street* et le *park*. À noter que l'arrondissement compte deux planchodromes construits au parc Ahuntsic et au parc Marcelin-Wilson. Comme l'escalade et le surf, le skateboard était déjà présent aux Jeux de Tokyo. Le *breaking*, également appelé breakdance, est une danse acrobatique exécutée au sol sur une musique hip-hop. Il constitue la nouveauté de ces olympiades.

Pour ces JO, près de 10 500 athlètes de 206 comités nationaux olympiques (CNO) seront en France. La course à l'or olympique se fera dans 32 sports.

« Il faut se donner la liberté d'apprécier chaque moment et avoir confiance à tout le travail qui a été fait [en amont] », conclut Sandra Sassine. Et si l'essentiel aux Jeux c'est de participer, les athlètes présents à Paris pour ces 34^{es} olympiades tenteront de se hisser sur les podiums avec le rêve de faire retentir l'hymne national. 



À Ahuntsic-Cartierville, des athlètes se préparent avec l'espoir de briller de mille feux aux Jeux olympiques de Paris. (Photo : Benoît Dosseh, JDV)

ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC



BONNE FÊTE DU CANADA!

Le 1^{er} juillet est l'occasion de célébrer ensemble notre appartenance et notre fierté de vivre au Canada.

Profitons de cette journée pour nous rassembler et fêter notre histoire.

André A. Morin
 Député de l'Acadie
514-337-4278
 Andre.A.Morin.ACAD@assnat.qc.ca

Pénurie de logements Une difficulté supplémentaire pour les demandeurs d'asile



Marie-Hélène **Paradis**

Journaliste

Il est difficile de trouver un logement à un prix modique. Alors, imaginez si vous arriviez d'un pays où rien ne fonctionne comme ici et qu'en plus vous ne parliez pas la langue. Ce qui nous paraît simple peut devenir un cauchemar pour les nouveaux arrivants.

Les demandeurs d'asile et les nouveaux arrivants en général vivent eux aussi le cauchemar de la pénurie de logements. Ils arrivent surtout de l'Afrique de l'Ouest, notamment du Ghana, du Nigeria, du Kenya, de la Tanzanie ou de la République démocratique du Congo. En arrivant, ils sont logés au PRAIDA (Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile), au YMCA ou dans des hôtels. Ils doivent rapidement se trouver un logement qu'ils paieront avec l'allocation qu'ils reçoivent.

Cynthia Gilbert, intervenante en immigration auprès des demandeurs d'asile au Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (CANA) donne chaque semaine de l'information à un minimum de 30 nouveaux arrivants qui ont le statut de demandeurs d'asile. « Nous leur montrons comment fonctionne le système locatif au Québec, les lois et les responsabilités en tant que locataire, mais aussi celles du propriétaire. »

Séances d'information

Des séances d'information ont lieu régulièrement pour donner des indications aux demandeurs d'asile sur des sujets qui peuvent paraître anodins, afin qu'ils s'acclimatent doucement à la réalité du Québec. « J'inclus dans mes séances d'information des choses aussi simples que comment laver le plancher, car ici les maisons sont faites en bois tandis qu'en Afrique elles sont en ciment », raconte Cynthia Gilbert.

Les préjugés des propriétaires

Les préjugés sont encore très présents chez les propriétaires. Certains ont eu de mauvaises expériences, un appartement mal entretenu ou saccagé, ou ont entendu dire que la location à cette clientèle était problématique. L'enquête de crédit, non réalisable pour un nouvel arrivant, inquiète aussi les propriétaires tout comme le fait que les demandeurs d'asile n'ont pas encore de travail.

« J'essaie de faire des appels à des propriétaires pour les convaincre de rencontrer les gens, leur expliquer qu'ils sont encadrés. Je leur confirme que leur statut est légal, qu'ils ont la permission d'être ici. J'explique qui est la famille, qu'ils sont en attente de permis de travail et qu'ils disposent d'un revenu garanti du gouvernement pour payer le loyer. J'offre aussi une lettre que je signe et qui présente les locataires aux propriétaires. Ils sont rassurés ainsi. »

Les anges gardiens des demandeurs d'asile

Quelques propriétaires appellent le CANA quand ils ont un appartement libre. Cynthia les appelle ses anges gardiens. Des propriétaires donnent de l'information à leurs locataires afin qu'ils dénichent de la nourriture moins chère. Certains font le tour des épiceries et vont livrer les achats. D'autres aident à trouver des emplois, ou louent des chambres propres et bien aménagées à des personnes seules. « Certaines personnes ont le cœur sur la main. »

Alexandre D'Amour-Surprenant est l'un des « anges gardiens ». « J'ai vécu en Chine pendant mes études et je comprends la difficulté de vivre quand on est un étranger et que l'on doit s'adapter. » En plus de louer ses propres appartements, d'aider ses locataires à trouver du travail, il désigne d'autres propriétaires au CANA lorsqu'il n'a plus de logements à louer. Il a même prêté de l'argent

pour que l'une de ses locataires puisse suivre une formation. Il a plusieurs belles histoires à raconter qui témoignent de la gentillesse et de la reconnaissance que manifestent les personnes qu'il aide.

Des solutions innovantes

Il est possible de minimiser les conséquences du manque de logements. Avec, par exemple, cette clinique de bénévoles bientôt mise en place pour aider à la recherche de



Alexandre D'Amour-Surprenant, un des anges gardiens de Cynthia Gilbert, intervenante en immigration au Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants. (Photo : Marie-Hélène Paradis, JDV)

logements. Selon l'intervenante du CANA, hormis la construction de logements et la sensibilisation, la création d'un fonds visant à couvrir les deux ou trois premiers mois de loyer serait aussi une bonne garantie pour les propriétaires et un soulagement pour les nouveaux arrivants. ■

LE CARREFOUR DE TES AMBITIONS PRENDS-LE!

Dans Ahuntsic Bordeaux-Cartierville, le Carrefour jeunesse-emploi vous offre les services suivants :

Recherche d'emploi • Études, formations, stages
Entrepreneuriat • Développement de projets
Accompagnement personnalisé

**Ahuntsic
Bordeaux-Cartierville**

514 383-1136
10794, rue Lajeunesse bureau 105
À deux pas de la station de métro Henri-Bourassa

Ça commence ici.
Carrefour jeunesse-emploi
Ahuntsic Bordeaux-Cartierville

cje-abc.qc.ca

Jeu d'association

Un logis pour tous



Lucie Pilote

Chroniqueuse

Chaque citoyen a besoin d'un logis. Sans doute aimes-tu avoir un endroit pour dormir, manger, jouer, où vivre avec ta famille ?

Les agriculteurs, dans leur ferme, attribuent aux différentes espèces d'animaux d'élevage des bâtiments distinctifs.

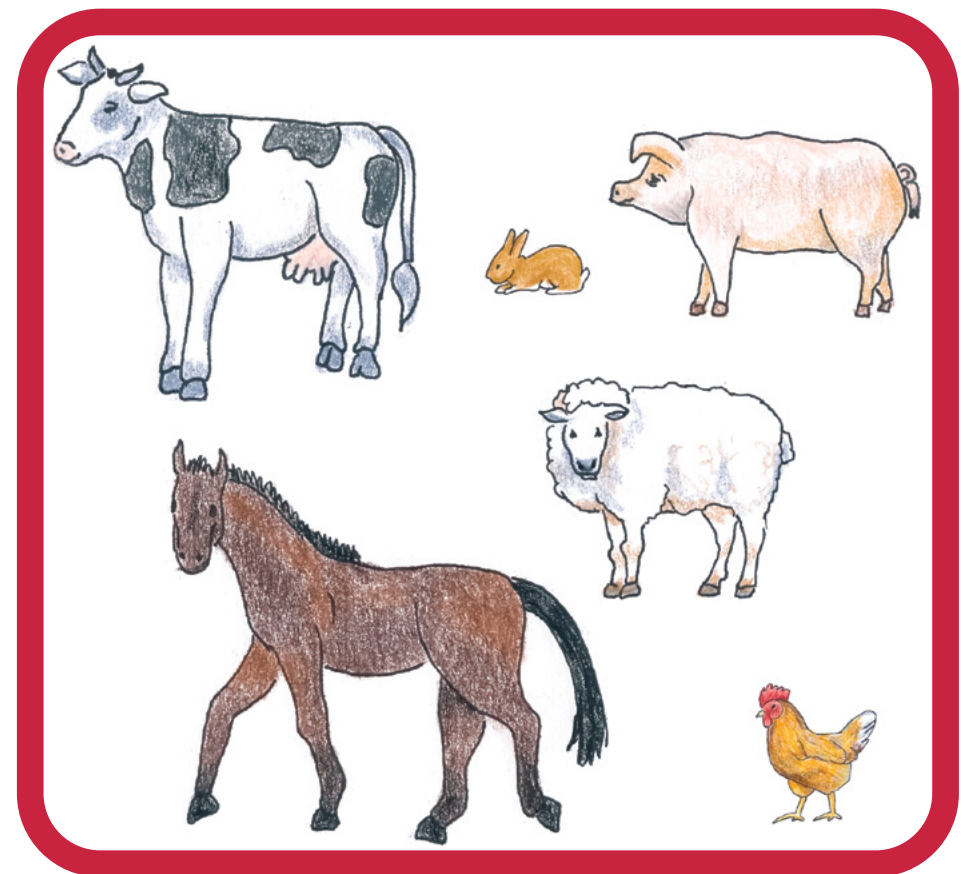
Alors, je te propose d'associer chaque animal à son logis (de style traditionnel). Tu peux les relier par un trait de crayon.

Est-ce que ce sont de nouveaux mots pour toi ?

As-tu déjà visité un de ces logis ?

Passes un bel été !

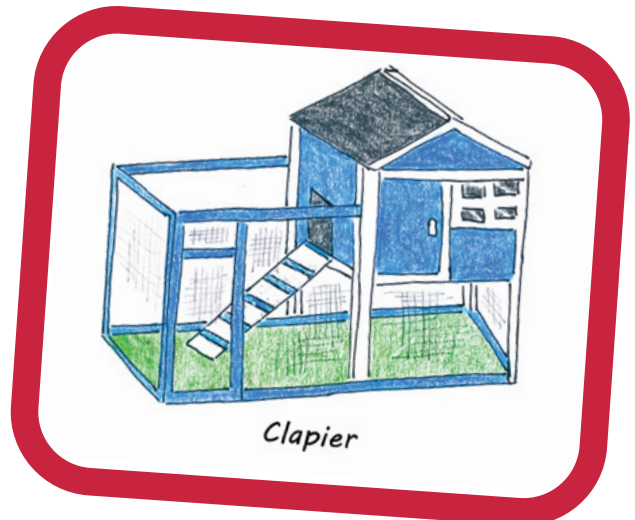
Lucie



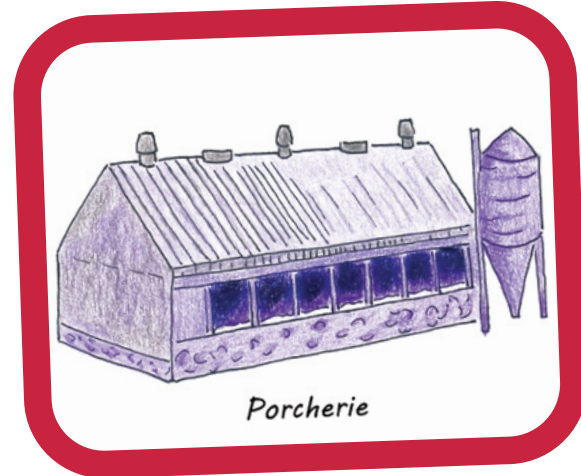
Bergerie



Poulaillier



Clapier



Porcherie



Étable



Écurie



Les huit peintres impressionnistes de la montée Saint-Michel ressuscités



Camille **Vanderschelden**

Journaliste

Au début du siècle dernier, un groupe de huit peintres choisit Ahuntsic-Cartierville comme lieu d'étude pour leurs peintures. Dénommés peintres de la montée Saint-Michel, ces impressionnistes demeurent méconnus bien qu'ils constituent un héritage précieux pour le quartier. Un nouvel ouvrage vient leur rendre hommage.

1911 Un groupe de huit peintres s'assemble et se baptise « peintres de la montée Saint-Michel ». Parmi eux : Ernest Aubin, Joseph Jutras, Jean-Onésime Legault, Onésime-Aimé Léger, Élisée Martel, Jean-Paul Pépin, Narcisse Poirier et Joseph-Octave Proulx.

À l'époque, Ahuntsic-Cartierville n'existe pas encore. En effet, l'arrondissement est constitué de vastes étendues rurales, parsemées de fermes. Le boulevard Saint-Michel, alors appelé chemin Saint-Michel, est donc un sentier montant au village du Sault-au-Récollet et traversant le Domaine Saint-Sulpice.

Ernest Aubin est le premier d'une longue liste de peintres à investir ce lieu d'étude, découvert lors d'une balade à vélo. Il le fréquente dès lors régulièrement avec ses confrères du Conseil des arts et des manufactures (CAM).

« Ils camperont même régulièrement sur place dans les années 1920, pour pouvoir peindre le soir, la nuit et le lever du jour », témoigne Diane Archambault, de la Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice (SHDSS).

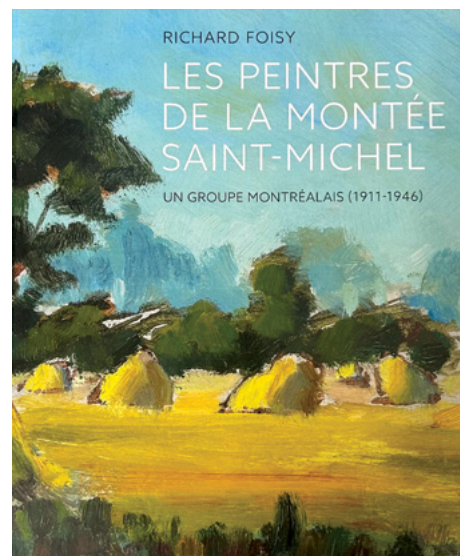
Les peintres de la montée Saint-Michel, nommés en hommage à leur lieu de prédilection, voient ainsi le jour. Plus d'un siècle plus

tard, l'écrivain Richard Foisy leur consacre un ouvrage.

Les impressionnistes d'Ahuntsic-Cartierville

Les peintres de la montée Saint-Michel réalisent de nombreuses toiles durant leur existence à titre de groupe d'artistes. Leur objet d'étude restera le même au fil du temps : les scènes champêtres. Particulièrement celles du Domaine Saint-Sulpice, une large bande rurale appartenant alors aux Sulpiciens.

Peintres figuratifs, ils ont chacun leur « patte » bien à eux. S'ils sont tous affiliés à l'impressionnisme et ses codes, l'œuvre de Jean-Paul Pépin évoquera par exemple des couleurs riches rappelant le fauvisme. Narcisse Poirier offrira quant à lui un impressionnisme largement teinté de pointillisme (le mouvement artistique suivant le premier, aussi appelé néo-impressionnisme), aux aspects plus brossés rappelant un effet de flou.



Le livre de Richard Foisy.
(Photo : Camille Vanderschelden)

Ces peintres n'abandonneront jamais leur art, même à l'arrivée du Refus global en 1948, un manifeste artistique, signé Paul-Émile Borduas, qui bouscule les codes de la peinture au Québec. Ils font donc partie de ces peintres qui restent dans les courants traditionnels, n'adhérant ni au surréalisme ni au cubisme, largement explorés en Europe à l'époque par des artistes tels que Georges Braque et Pablo Picasso.

Un nouvel ouvrage

Aujourd'hui, les peintres de la montée Saint-Michel ont même investi les musées du Québec. Si vous souhaitez voir leurs toiles, certaines d'entre elles sont exposées aux musées des beaux-arts de Québec, de Montréal, d'Ottawa ou encore de Sherbrooke.

L'écrivain et historien Richard Foisy revient, quant à lui, avec un nouvel ouvrage consacré à ce groupe de peintres. Début 2024, il a publié en effet *Les peintres de la montée Saint-Michel : un groupe montréalais (1911-1946)*, livre édité par Les Presses de l'Université de Montréal (PUM). L'ouvrage est consultable sur place à la Bibliothèque Ahuntsic.

L'auteur a réalisé ce nouvel opus grâce à un travail documentaire d'envergure, mené sur une vingtaine d'années avec les descendants directs des peintres et des historiens. Cette nouvelle publication vise à consigner le travail de ces huit artistes de manière plus poussée.



Diane Archambault-Malouin, présidente de la Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice (SHDSS), présente le livre de Richard Foisy. (Photo : Nora Azouz, JDV)

Le 17 mars dernier, un lancement du livre investissait par ailleurs la Cinémathèque québécoise au centre-ville. L'arrondissement y était bien représenté avec Emilie Thuillier et des membres de la Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice. En outre, cette dernière organise des ateliers de peinture en plein air (à la façon de ces peintres) depuis 2023.

Questionné par le *Journal des voisins* (JDV), Richard Foisy confie n'en avoir pas fini avec ces huit peintres. « Peut-être même que certains d'entre eux mériteraient une monographie particulière, plus complète. Une nouvelle exposition serait aussi dans la suite logique des choses, entre autres projets. Il me faudrait vivre très vieux pour réaliser tout ça », souffle-t-il à notre micro.

« Notre ensemble Oktoecho doit sa survie à la Maison de la culture Ahuntsic ! »



Hassan **Laghcha**

Chroniqueur

C'est une année exceptionnelle pour l'ensemble en résidence à la Maison de la culture Ahuntsic, Oktoecho! Deux prix Opus 2024.

Prix du concert de l'année en musiques du monde pour son spectacle Transcestral, mixant musique soufie et musique autochtone, et Prix de la compositrice de l'année pour sa directrice artistique Katia Makdissi-Warren. Et cerise sur le gâteau, une reconnaissance internationale. Le clip vidéo Inter-Nation-All de cet ensemble a été primé en Inde lors de deux festivals de films.

Maison de la culture

« Ces distinctions vont aussi à la Maison de la culture et à sa direction », indique Katia Makdissi-Warren au JDV. « Notre résidence à la Maison de la culture est le meilleur coup

années, c'est grâce à la Maison de la culture Ahuntsic et à sa directrice générale Liette Gauthier qui, en 2009, propose à l'ensemble cette résidence artistique. « C'était salubre, à un moment où nous n'avions pas vraiment de soutien financier récurrent », précise la directrice artistique.

Elle explique comment cette résidence donne à son ensemble une certaine stabilité, en mettant à sa disposition un endroit pour ses répétitions et le développement de ses projets. En échange, Oktoecho offre un programme d'activités à ce centre culturel. « C'est un cadeau inestimable qui nous a permis, aussi, d'avoir un ancrage dans la vie socioculturelle du quartier », ajoute-t-elle. Elle s'attarde sur les nombreux projets de médiation culturelle développés en partenariat avec la direction de la Maison, notamment au profit des jeunes écoliers du quartier.

« On va peut-être engager plus de Caucasiens ! »

Katia revient sur le long chemin parcouru depuis la création de l'ensemble en 2001. « À cette époque, il y avait moins d'ouverture,

moins d'intérêt pour les musiques autres que celles véhiculées par la culture dominante », évoque cette artiste, née au Québec de père libanais et de mère écossaise. Depuis ses premiers pas dans le domaine de la composition, cette identité plurielle inspirait chez Katia une créativité musicale multiculturelle, portée vers les métisages musicaux pour lesquels peu d'ensembles manifestaient de l'intérêt

au début du siècle. Elle décide alors de créer son propre ensemble pour mettre au monde les projets musicaux où fusionnent

les musiques orientales et les musiques occidentales. D'où le nom choisi pour l'ensemble: Oktoecho.

Honneur à Byzance !

Oktoecho en référence au huitième mode de la musique byzantine, du nom de l'ancienne ville Byzance (Istanbul actuellement), carrefour historique entre l'Orient et l'Occident.

Cette philosophie musicale se reflète aussi dans la composition de l'ensemble, dont les membres sont originaires de plusieurs pays et cultures: Afrique du Nord, Moyen-Orient, Turquie, Méditerranée, ainsi que des artistes de différentes origines autochtones. Ce qui au fil du temps a permis à cet ensemble de développer des projets interculturels mixant des créations musicales orientales, occidentales et autochtones. À ce propos,

Katia raconte ironiquement que souvent, lors des demandes de subventions, on lui pose la question: « Comment allez-vous faire pour promouvoir la diversité au sein de l'ensemble? » « On va peut-être essayer d'engager plus de Caucasiens! » réplique-t-elle avec humour.

Grande diversité

En fait, la grande diversité ethnoculturelle de cet ensemble a permis à cette compositrice de développer des projets de création qui associent des musiques d'inspirations multiples. À ce propos, cette passionnée de chant de gorge inuit depuis son jeune âge, dotée d'un impressionnant registre vocal, annonce avec fébrilité le prochain fascinant voyage de son ensemble, direction Australie, pour réaliser un grand projet de collaboration avec des artistes autochtones.



Ensemble Oktoecho. (Photo: Sandy Lapierre, Courtoisie)

de pouce que notre ensemble a eu depuis sa création, il y a plus de vingt ans. » Elle affirme que si Oktoecho a réussi à survivre toutes ces

Du 27 juin au 23 août

Station youville

Mtl

525, rue Louvain Est,
devant l'école Christ-Roi

Programmation 2024

Facebook: Youville Ahuntsic

Instagram: stationyouville

Email: comiteyouville@gmail.com

Desjardins
Caisse du Centre-nord
de Montréal

Ahuntsic-Cartierville
Montréal

Haroun Bouazzi
Député de Maurice-Richard

Solon

Intergénération

Une jeune habitera gratuitement dans une résidence pour aînés



Anne-Marie Parent

Journaliste

Le Quartier des générations de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay recrute une étudiante qui logera gratuitement jusqu'à 40 semaines dans un de ses appartements. En échange, elle fera dix heures de bénévolat par semaine auprès des personnes âgées. Bienvenue à l'ère de la cohabitation intergénérationnelle.

À la fin mars, la Fondation Berthiaume-Du Tremblay, sise à Ahuntsic sur le boulevard Gouin Est, faisait circuler une annonce pour un recrutement assez particulier. Elle cherchait à offrir un logement à une jeune personne âgée de 15 à 29 ans, « dans le cadre du programme Échanges entre générations : projets d'hébergement étudiant dans des habitations pour personnes aînées, mis en place par le Secrétariat à la jeunesse ».

Nouha Ben Gaied, directrice générale de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay, qui chapeaute des résidences pour aînés autonomes et non autonomes, a expliqué au *Journal des voisins* les démarches de cette initiative assez novatrice.

« Quand nous avons vu l'appel à projets du Secrétariat à la jeunesse, nous avons saisi l'occasion d'aller encore plus loin dans notre approche, qui se veut plurigénérationnelle depuis déjà plusieurs années. Cela fait partie de l'ADN de la Fondation d'avoir une ouverture sur notre communauté, par exemple en organisant des activités entre nos aînés et les enfants du centre de la petite enfance voisin... à l'Halloween, à Noël, à la Saint-Valentin. Également avec les élèves du secondaire du collège Mont-Saint-Louis... pour des jeux, des films, de l'art. »

Un vent de jeunesse

Le projet de cohabitation intergénérationnelle a donc emballé l'équipe de M^{me} Ben Gaied, qui a obtenu la subvention du Secrétariat de la jeunesse de 50 000 \$, nécessaire à l'accueil d'un ou d'une jeune pendant moins d'un an. Sélectionnée pour l'année 2024, la résidence Le 1615-1625 de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay est la première résidence pour aînés (RPA) à Montréal à participer à ce projet.

La Fondation a retenu sept candidat(e)s et leur a fait passer des entrevues le 17 mai. « Ces jeunes de profils et d'âges variés, de



Le Quartier des générations, Fondation Berthiaume-Du Tremblay.
(Photo : Anne-Marie Parent, JDV)

17 à 27 ans, étaient très motivés, sensibles et "allumés". Ils ont tous une belle sensibilité envers les aînés. Certains habitent avec un grand-parent, ou encore ils côtoient des personnes âgées dans leur milieu de travail. Ils ont aussi un lien avec Ahuntsic, soit en vivant dans le quartier, en rendant visite à leurs grands-parents ou en étudiant au collège Ahuntsic», déclare la directrice générale.

Le choix a été difficile à faire, confie-t-elle. Toutefois, une personne est ressortie du lot et s'est vu offrir la place.

L'offre : un logement (1 ½) à la résidence Le 1615-1625, entre juin 2024 et janvier 2025, des repas à la résidence Berthiaume-Du Tremblay, un environnement de vie bienveillant et sécuritaire, accessibilité à la piste cyclable du Parcours Gouin et à une voiture Communauto.

En échange : « On souhaite que la jeune fasse dix heures de bénévolat par semaine ;

pas plus, pour ne pas nuire à son temps d'études », précise M^{me} Ben Gaied. Par exemple, accompagner des aînés aux heures

de repas, faire du jardinage, aller marcher le long de la rivière, participer aux animations au Centre de jour, jouer aux cartes ou à d'autres jeux, promener des personnes en fauteuil roulant sur des vélos de type cyclo-pousse à plateforme...

Cohabitation enrichissante

« La socialisation permet de faire connaître la réalité des jeunes aux aînés et de briser l'isolement de ces derniers, ajoute la directrice de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay. Les bienfaits de la cohabitation intergénérationnelle sont connus. » La force du vivre-ensemble intergénérationnel n'est plus à démontrer, mais elle est encore à promouvoir.

« Diverses recherches scientifiques prouvent que les activités intergénérationnelles ont des bienfaits indéniables sur la santé physique et mentale, en particulier sur le grand âge et l'isolement. Toutefois, on

méconnaît encore le pouvoir de transversalité de la cohabitation intergénérationnelle. Les pratiques intergénérationnelles répondent

...briser
l'isolement...

SOUTIEN ALZHEIMER

Pour les proches aidants
d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer.

Laissez-nous vous écouter, vous comprendrez, nous informons et vous guidons.

RENCONTRE INDIVIDUELLE ET FAMILIALE
COMPRÉHENSION, TRUCS AU QUOTIDIEN...
ÉVALUATION PSYCHOSOCIALE
PARTENAIRES DE DOMAINES VARIÉS

514.508.7654
1.855.508.7654
www.soutienalzheimer.com

- **Le projet de cohabitation inter-générationnelle**, financé par le Secrétariat à la jeunesse du Québec dans le cadre du programme Échanges entre générations, bénéficie d'un accompagnement du Centre collégial d'expertise en gérontologie du cégep de Drummondville. info.cceg@cegepdrummond.ca
- **L'Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur** présente l'histoire et les bienfaits de cette pratique inspirante dans un article paru en février 2024. bit.ly/3X88dGP.
- La Fondation Berthiaume-Du Tremblay était partenaire du **sommet « Ensemble pour une société de tous âges »** le 22 mai dernier. (intergenerationsquebec.org/sommet2024/)



Maïa Malkassoff, étudiante à l'Université de Montréal, sera accueillie prochainement, jusqu'à 40 semaines au « 1615 ».
(Image : Fondation Berthiaume-Du Tremblay)

pourtant à de multiples enjeux, dont le logement, l'éducation, la famille, l'immigration, la culture et le travail», rapporte Florence Notté, chargée de projet et de communication d'Intergénération Québec.



Michel Vaillancourt, II.B.

Notaire et conseiller juridique



10965 boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H3L 2R2
Tél.: (450) 622-9340 • Télécopieur: (450) 622-4397
www.notairesvaillancourt.com • vaillanm@notarius.net

Maryse Beaupré d.d.

Sarah Kefi d.d.

DENTUROLOGISTES

(514) 387-1911

167, rue Fleury Ouest,
Montréal, (Qc) H3L 1T6

Une entreprise familiale d'ici

Logements 1^{1/2} et 2^{1/2} à prix abordables

- Options de forfaits repas
- Entretien ménager et de literie
- Électros et ameublement, si désirés
- Réceptionniste disponible 24/7 et personnel de soins en cas d'urgence
- Assurance Satisfaction et Engagement 1%*
- Abondance d'activités: piscine intérieure, spa, sauna, aquaforme, bingo, exercices en groupe, sorties organisées, activités animées, fêtes mensuelles, billard, casse-têtes, pétanques, artisanat, peinture, tricot, poches, spectacles, danse, piano, cinéma, bibliothèque, conférences, bénévolat et bien plus!

* Voir les détails sur notre site Web

Ici, tous les aînés ont les moyens!

Les Résidences Soleil Manoir St-Laurent
115, boul. Deguire, Montréal

Visites 7/7! 1 800 363-0663

Être accueillant, c'est de famille chez nous

residencessoleil.ca • info@residencessoleil.ca

Consommation

Comment bien se nourrir à Ahuntsic-Cartierville ?



Leila Fayet

Journaliste

Environ 200 personnes ont rendu visite à la vingtaine de stands de la communauté nourricière d'Ahuntsic-Cartierville présents au Forum alimentaire d'Ahuntsic qui se tenait le 27 avril au collège Ahuntsic. Ce succès serait-il le signe de la volonté des habitants de l'arrondissement de mieux se nourrir ? Le Journal des voisins était sur place et a mené l'enquête !

« Les gens qui s'impliquent dans la communauté nourricière ont une philosophie qui me ressemble, déclare Nicole Routhier, résidente du quartier, rencontrée au Forum ce jour-là. J'achète le plus local possible, je jette le moins possible et j'ai toujours un sac réutilisable avec moi. [...] Je ne retrouve pas le goût des légumes et du poulet de la ferme de mon enfance. Aussi, j'ai décidé de produire mes légumes. C'est bien meilleur ! »

La quasi-autosuffisance pour les jardiniers

Dans sa parcelle du jardin communautaire Saint-Sulpice, dont la taille fait 10 pieds sur 20 pieds, à l'angle des avenues Émile-Journault et André-Grasset, Nicole Routhier produit suffisamment de légumes pour satisfaire 85 % de sa consommation durant l'été, approximativement entre juillet et septembre. Et elle n'est pas la seule.

Ville en vert, organisme à but non lucratif (OBNL) socio-environnemental, gère 1000 emplacements de ce type à travers huit jardins communautaires sur le territoire d'Ahuntsic-Cartierville. Ces terrains

1

Circuit court au plus court

Le potager du 4C produit des fruits et légumes. Il fournit la cuisine communautaire, le bistro citoyen et la cafétéria communautaire. Tout est produit et distribué sur place. La « popote roulante » du Centre d'action bénévole de Bordeaux-Cartierville (CABBC), située au 4C, se fournit aussi au potager du 4C et distribue des repas dans Ahuntsic-Cartierville.



Nicole Routhier, retraitée et jardinière autosuffisante du jardin communautaire Saint-Sulpice, était présente au Forum alimentaire d'Ahuntsic 2024. (Photo : Leila Fayet / JDV)

2

Le MAC

Les Marchés Ahuntsic-Cartierville (MAC) est un organisme à but non lucratif qui agit depuis 2011 pour améliorer l'accès à des aliments frais, sains et locaux. Les trois points de vente dépendant des MAC sont autofinancés à 70 % hors projets et à 50 % lorsque des projets d'envergure sont en cours, comme l'ouverture du marché solidaire Sauvé à l'année. Il est financé à environ 55 000 \$ par l'arrondissement.

- **Le marché public d'Ahuntsic.** Situé au pavillon d'accueil du Parcours Gouin, avec 750 clients par samedi de 9 h à 14 h, il regroupe une trentaine de producteurs locaux, dont la moitié est de l'arrondissement. Ouvert à partir du 15 juin.
- **Six emplacements du marché mobile.** Sous la forme d'un camion chargé de produits identiques à ceux sélectionnés pour le marché Sauvé, le marché mobile pallie les déserts alimentaires, ces zones n'offrant aucun moyen de se fournir en fruits et légumes dans un périmètre de 500 m. Ainsi, à titre d'exemple, à Cartierville, les personnes âgées résidant à la Villa Raimbault et leurs voisins ont accès à des produits frais et locaux les mercredis matin grâce à ce camion. Le voisinage du Quartier des générations n'est pas en reste. Les jeudis matin, des enfants côtoient des aînés en faisant la queue devant le véhicule du marché mobile. Soyez attentifs ! Les marchés mobiles fréquentent plusieurs parcs d'Ahuntsic-Cartierville, et une soixantaine de personnes y font leur épicerie, dont 90 % de détenteurs de Cartes proximité pour les personnes admissibles auprès d'organismes comme le Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants, la Maison des parents de Bordeaux-Cartierville, le Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC) ou Ville en vert.

Une autre nouveauté : le marché mobile s'installera au 4C les jeudis après-midi, avec la collaboration de Ville en vert.

En collaboration avec la Maison du monde, le CANA, Ville en vert et les Loisirs de Saint-Simon, le marché mobile sera présent pour la première fois au parc Saint-Simon-Apôtre les lundis de 15 h à 18 h.

- **Le marché solidaire Sauvé,** avec 250 clients journaliers, du lundi au vendredi de 14 h à 19 h, propose de la production locale de fruits et légumes de la Ferme de rue et de Ville en vert, par exemple. Pour les produits transformés locaux, le marché propose aussi les glaces Virevent, les pains de la Petite boulangerie et d'autres commerçants. Il est ouvert à partir du 27 mai. L'objectif en 2025 : une ouverture à l'année du marché Sauvé.

À noter que la Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal finance, depuis 2018, les marchés mobiles et le marché Sauvé avec 54 000 \$ renouvelables, chaque année.

sont gracieusement mis à la disposition de la population par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Mais qu'en est-il des résidents n'ayant pas accès à des jardins privés ou communautaires?

Consommer localement

Chacun peut, par exemple, se rendre à l'un des marchés d'Ahuntsic-Cartierville. Ceux-ci proposent une alternative en circuit court. C'est-à-dire qu'un seul intermédiaire opère entre la production et la vente. Et ensuite, la distance parcourue par le produit est inférieure à 50 km.

Ce qui se traduit, sur les trois étals du MAC (marché public d'Ahuntsic, marché solidaire Sauvé, marché mobile sous forme de camion et présent dans six déserts alimentaires de l'arrondissement), par :

- 92 % des fruits et légumes provenant du Grand Montréal;
- 98 % de la totalité des aliments offerts, comme la viande, le miel, les conserves et autres produits, provenant du Grand Montréal;
- 25 % des commerçants (boulangers et autres) sont d'Ahuntsic-Cartierville, en «ultralocal».

Le PDCN

Le Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) a été présenté par Lynda Genois, agente de recherche en transition écologique de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors du Forum alimentaire d'Ahuntsic 2024 au collège Ahuntsic, en présence de la mairesse Emilie Thuillier.

Le PDCN d'Ahuntsic-Cartierville est un projet :

- pour un système alimentaire de proximité et un accès équitable à une alimentation saine;
- financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre de l'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région, et par l'arrondissement qui en assure la coordination;
- piloté avec l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et les acteurs de l'arrondissement engagés dans l'accessibilité à l'alimentation et la transition écologique.

Les partenaires sont le Centre d'action bénévole de Bordeaux-Cartierville (CABBC), la Centrale agricole et Ville en vert.

«Nous vendons les produits du potager solidaire du 4C [encadré 1], de Ville en vert et de la Centrale agricole¹ ou de la Ferme de rue Montréal. Certains nous livrent leurs fruits et légumes en brouette. Nous les soutenons et les encourageons en leur assurant un volume d'achat minimal et en sensibilisant la population à une saine alimentation locale», précise Maxime Sharkey de la direction du MAC [encadré 2].

Pendant l'été, tout va bien, mais en hiver? Manger localement devient un véritable défi.

Végétalisation

La végétalisation nourricière de l'espace public est aussi présente avec deux jardins nourriciers aux parcs Saint-Simon-Apôtre et De Salaberry. D'après le Plan de Développement d'une Communauté Nourricière

PDCN [encadré 3], «un troisième jardin sera aménagé au nord du parc Marcelin-Wilson avec la collaboration de l'école secondaire Évangéline».

Un autre type de végétalisation est aussi envisagé, soit la végétalisation alimentaire d'après le document *L'alimentation durable à Montréal: vision intégrée de santé publique* de la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. D'après ce texte : «L'adoption généralisée d'une alimentation végétale aurait le potentiel de réduire de 80 % la production mondiale de gaz à effet de serre (GES) liée à l'agriculture d'ici 2050. La consommation de viande est directement associée à cette émission, de même qu'à l'utilisation des terres et de l'eau et à la perte de biodiversité.»

Pour toutes ces raisons, Nicole Routhier déclare avec le sourire : «Je ne mange presque plus de viande rouge, sauf quand je reçois. Mes invités ne mangent pas tous comme moi!»

1 — Regroupement de producteurs agricoles urbains et d'acteurs du secteur agroalimentaire québécois.



Fatima Tejerina (à gauche) sensibilise sa petite-fille, résidente du quartier, aux enjeux de l'alimentation locale devant le stand de FEEDback Ahuntsic-Cartierville. Ce collectif citoyen lutte contre le gaspillage alimentaire en revalorisant et en distribuant des denrées récupérées de différentes structures privées ou communautaires. (Photo : Leila Fayet / JDV)



MARCHÉ PUBLIC AHUNTSIC

Tous les samedis

De 9 h à 14 h | Du 15 juin au 12 octobre

 Rue Basile-Routhier
entre l'av. Park Stanley et le boul. Gouin

5e anniversaire le 13 juillet!







Cohabitation

Bernaches : les reines de la piste cyclable !



Marie-Hélène Paradis

Journaliste

Les bernaches sont, pour les uns, des nuisances et, pour les autres, des oiseaux qu'il faut protéger. Artémis Faune a, depuis 2021, le mandat d'évaluer la situation et de mettre en place des solutions passives et actives dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Les bernaches sont présentes dans tous les parcs de l'arrondissement, mais les parcs de la Merci, Raimbault, Ahuntsic et Maurice-Richard détiennent une priorité de gestion forte et font l'objet d'une surveillance accrue.

En 2021, Artémis Faune a dénombré les bernaches sur le territoire de l'arrondissement et a étudié le comportement de celles-ci dans les parcs visés par la ville, «l'objectif étant de constater les nuisances qu'elles peuvent causer, comme des accumulations de fiente au sol (chaque oiseau produit environ 1 kg de fiente par jour), les enjeux de sécurité pour les cyclistes et la diminution de la biodiversité. L'entreprise a pu ensuite recommander des actions précises pour chacun des parcs de l'arrondissement, définir des priorités de gestion et cibler les



Les bernaches sont les reines des pistes cyclables !
(Photo : Marie-Hélène Paradis, JDV)

parcs les plus atteints», nous dit Marie-Ève Castonguay, propriétaire et directrice générale d'Artémis Faune.

La vie des bernaches

«Chaque année, les couples reviennent au même endroit pour nicher, et ils peuvent donner naissance jusqu'à 12 petits», explique Marie-Ève Castonguay.

Dans nos parcs, la pelouse protéinée et riche en azote est une nourriture de choix. Vers l'automne, les bernaches se dirigent vers les champs pour manger maïs et soya. Elles ont des cycles de besoins nutritifs variés selon la saison, mais vont toujours vers le plus facile et le plus payant.

Les bernaches sont grégaires, elles aiment la compagnie, mais elles protègent aussi leur famille. En période de nidification, même si elles n'ont pas peur de nous, elles peuvent attaquer, voire mordre si on s'approche trop. Les plumes gonflées, le torse bombé, les sifflements sont des signes évidents d'agressivité.

Les causes de leur présence dans les parcs

Plusieurs raisons expliquent leur présence dans les espaces verts en ville. Le premier est l'aménagement des berges et des parcs. «Nous avons créé des habitats parfaits pour elles, en dégagant les berges pour avoir une vue sur les plans d'eau. Le manque de

prédateurs, de coyotes et de renards favorise aussi la croissance de leur nombre, en plus de l'interdiction de chasse dans les milieux urbains», précise Marie-Ève Castonguay.

Les solutions

«Il n'existe pas de solution miracle, c'est du contrôle à long terme. Nous utilisons différentes méthodes pour les éloigner des parcs et évaluer ce qui est efficace dans un terrain donné. Nous pouvons, toutefois, dire que la première chose à faire est de réaménager les berges pour limiter l'accès direct. Par exemple, au parc de la Merci, les abords de la rivière étaient dénudés, la végétation était coupée très court. Maintenant, la végé-

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez note que la personne morale portant le numéro 1174197005 au Registraire des Entreprises du Québec et opérant sous le nom LES PERTURBÉS DU CANADIEN NATIONAL RAILWAYS, à sa place d'affaires, au 1-9585 Rue St-Denis, Mtl Qc, H2M 1P4, cesse ses activités.

Pour toutes questions écrire :
president@gia.ca.

tation a poussé et les oiseaux sont moins portés à venir dans le parc, car ils n'ont pas la vue directement sur la nourriture, sur la pelouse. Ils ne voient pas s'il y a un prédateur, ils restent donc craintifs. Il est certain qu'ils vont trouver une autre entrée, mais ce sera plus long. C'est ce que nous appelons faire de la gestion différenciée. La végétalisation des berges a été mise en œuvre au parc de la Merci et au parc Maurice-Richard. En attendant que la végétation soit efficace, nous avons installé des filets d'exclusion, temporaires sur quelques années.»

Les chiens

À Ahuntsic, depuis trois ans, la gestion active se fait avec des chiens entraînés à courir après les oiseaux de façon sécuritaire. «Nous voulons seulement effaroucher les bernaches. En aucun cas, les chiens ne touchent les oiseaux. Notre objectif n'est pas de les blesser, mais de recréer la peur d'un prédateur. Le coyote étant leur principal prédateur, nous utilisons les canidés pour vraiment aider à mettre de la pression. Il faut être là plusieurs jours par semaine pour mieux les contrôler. Il ne faut pas oublier qu'il y a deux ou trois ans, nous pouvions dénombrer au parc de la Merci jusqu'à 350 bernaches sur le terrain; cela représentait un vrai problème de sécurité pour les cyclistes. Nous pouvons dire qu'elles sont souvent les reines de la piste cyclable.»

Quelquefois, les techniciens en gestion de la faune utilisent un petit bateau téléguidé pour les repousser. «Les bernaches ne sont pas "stupides", elles se tiennent cachées en attendant que le chien s'en aille et elles remontent. Aussi, nous nous servons des bateaux pour les pousser plus loin.»



De gauche à droite: Coralie et Zimba, Priscilla et Sepia repoussent les bernaches au parc de la Merci. (Photo: Marie-Hélène Paradis, JDV)

Le nourrissage

Le nourrissage est interdit dans les parcs à tous les animaux. Dans les grandes villes et dans notre arrondissement, particulièrement dans le parc Ahuntsic, cela devient problématique. Nous avons vu des gens vider des sacs de pain ou de restes de nourriture pour les offrir aux oiseaux. En plus d'être mauvais pour leur santé, ainsi, les animaux n'ont plus peur de nous et ils changent leur comportement.

Combinaison des méthodes

La clé du succès est d'une part la constance des différentes actions et d'autre part la combinaison des méthodes mises en

place. Les efforts de végétalisation des berges plus la gestion différenciée et les méthodes actives sont généralement efficaces.



Le dossard de Sépia est identifié avec le logo d'Artémis Faune (Photo: Marie-Hélène Paradis, JDV)

NOTRE MISSION

Le saviez-vous ?

- Le journal des voisins est un journal indépendant, communautaire et local.
- Nous vous livrons gratuitement votre information locale depuis 12 ans déjà.
- Sur papier aux deux mois et 6 jours par semaine sur le journaldesvoisins.com.
- Livré à 60 000 ménages et lu par près de 300 000 personnes sur le web.

En sa qualité d'organisation journalistique enregistrée (OJE), le journaldesvoisins.com est autorisé à délivrer des reçus fiscaux.



COLLÈGE
REGINA ASSUMPTA

Dans le quartier depuis 1955

Scannez-moi !

Portes ouvertes
Le samedi 14 septembre
De 9 h à 15 h

1750 rue Sauriol Est, Montréal, QC H2C 1X4



COMMANDITAIRES

Librairie Fleury
Promenade Fleury
Basha Cuisine libanaise
Mère nature – Ahuntsic, Montréal
La Bête à pain
Broue Pub Brouhaha
Pizza Martini
Club Optimiste Montréal-Ahuntsic
Les élus municipaux
SSJB Nicolas-Viel
Caisse Desjardins Centre-nord
Simplex Location d'outils
Mouvement national des
Québécoises et des Québécois
IGA Alimentation Beaubien et Fille inc

Parc Ahuntsic

24 juin de 13h à 18h

Artistes

Chorale Les Croque-Notes
Dominica Merola
Rebecca Jean
Le slameur DLP
Éric Goulet
Troidemi

Autres activités

Discours patriotique
Atelier de planches à
roulettes et trottinettes
par Caravane TAZ
Concours de graffitis
Maquillage et magie
par J. Y. Dorion
Hot-dogs vapeur et
mais éclaté gratuits

Au Broue Pub Brouhaha

À 19 h Chansonniers
Clément Courtois et
Thomas Piché



AVIS PUBLIC DE DISSOLUTION

Prenez note que l'administration du **Regroupement des résidents du secteur entourant le parc de Beauséjour** (NEQ 1176994854) a décidé de dissoudre l'organisme.

Une demande de dissolution de l'organisme sera donc adressée au registraire des entreprises du Québec.

Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies (RLRQ, chapitre C-38)

AVIS PUBLIC DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que M. Alain Robitaille, domicilié de son vivant au 2549 rue Mousseau, à Montréal, Québec, H1L 4V7 est décédé à Montréal en ce 21 mai 2023.

Un inventaire des biens de sa succession a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés de M. Marc-André Robitaille, situé au 10417 Avenue du Sacré-Coeur, Montréal, Québec, H2C 2S8.

Donné à Montréal, Québec,
ce 20 mai 2024

Marc-André ROBITAILLE, liquidateur

VOTRE JOURNAL A BESOIN DE VOUS

- ✔ Notre mission est de vous offrir une information locale gratuite de grande qualité.
- ✔ Pour ce faire, nous actualisons notre journal papier et sa distribution, nous développons un nouveau site internet et une application mobile efficace, nous créons des produits dérivés et augmentons leur rayonnement.
- ✔ À terme, cela nous permettra de nous financer adéquatement sans compter sur les subventions.
- ✔ Pour passer de l'adolescence à l'âge adulte, nous comptons sur le soutien de notre communauté.

Parlons argent

Amis du Journal des voisins : svp, donnez et contribuez à notre développement tout en recevant un reçu fiscal.

Sur notre site : bit.ly/JDVadhesions

Virement Interac : info@journaldesvoisins.com

Poste : chèque et coordonnées complètes à
Journaldesvoisins.com,
9320, boul. Saint-Laurent, bureau 200-7
Montréal (Québec) H2N 1N7

Annonces : achetez un espace publicitaire Web ou papier et rejoignez les 60 000 ménages de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, ceux qui y travaillent ou y étudient et les 300 000 internautes qui nous visitent annuellement.

ventes@journaldesvoisins.com



Autres gestes utiles

- ✔ **Devenez membre.** Participez à notre réflexion et obtenez un droit de vote aux élections de notre conseil d'administration.
bit.ly/JDVmembres
- ✔ **Faites-nous connaître.** Rejoignez-nous sur le Web, laissez-nous des commentaires, rediffusez nos informations et adhérez à notre page LinkedIn.
- ✔ **Assistez à nos événements,** comme les Rendez-vous citoyens ; apprenez et posez des questions aux panélistes.
- ✔ **Abonnez-vous à notre infolettre.** Rejoignez nos 3000 abonnés et ne ratez rien de l'actualité locale.



Merci, du fond du cœur !

L'équipe du Journaldesvoisins.com



**JOURNAL DES
VOISINS**
AHUNTSIC-CARTIERVILLE
journaldesvoisins.com

Le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaëtus*) (Osprey)



Jean Poitras

Chroniqueur

Cet oiseau a la particularité d'être le seul représentant mondial de la famille *Pandionidæ*. L'espèce est, en revanche, assez répandue dans les Amériques, en Europe du Nord, en Asie et en Afrique, comme quoi, quand on n'a pas à se « chicaner » avec d'autres membres de la famille, on peut prendre toute la place qu'on veut.

On l'appelait autrefois Aigle pêcheur, mais il n'est pas apparenté avec les aigles et n'a pas la même morphologie.

Description

Sa tête est blanche sur le dessus, le front et les joues, et seule une large bande brune lui traverse l'œil pour faire contraste. Cet œil est assez gros et de couleur jaune.

Le dos est brun foncé avec à peine une teinte un peu plus pâle au bout des plumes, mais encore faut-il examiner l'oiseau d'assez près pour le voir. La gorge, le ventre et la poitrine sont blancs. On note quelques taches brunes sur cette dernière. La queue brune est rayée de blanc.

Le Balbuzard pêcheur possède de longues et fortes jambes au bout desquelles se trouvent des serres acérées dont l'une est réversible, ce qui lui permet de saisir ses proies avec deux ongles pointés vers l'avant et les deux autres vers l'arrière.

En vol, on note la base blanche des ailes, suivie d'une zone foncée s'éclaircissant pour les plumes extérieures et se terminant par des plumes noires. On note très facilement les rayures sur la queue.

Les deux sexes sont de plumage similaire. Les juvéniles ont l'extrémité des plumes dorsales de couleur blanche formant un motif en écailles.

Alimentation et habitat

Le Balbuzard pêcheur, comme son nom l'indique, se nourrit exclusivement de poissons. On le voit planer de son vol circulaire au-dessus des étendues d'eau, puis lorsqu'il repère une proie, il replie les ailes et plonge vers la surface de l'eau, déploie ses serres et attrape sa pitance à la volée. C'est lors de ces plongées que l'on observe la forme en W de ses ailes. Lorsqu'il ressort de l'eau, il oriente la tête du poisson attrapé vers l'avant pour augmenter l'aérodynamisme de son vol. Il va alors se percher soit dans son nid, soit dans un arbre pour déguster son repas et, le cas échéant, en nourrir ses oisillons.

Étant donné son régime alimentaire, il fréquente les environs de lacs, d'étangs, de rivières et même des bords de mer pour y établir son nid.

Nidification

Le nid du Balbuzard pêcheur est volumineux et constitué de branchailles, écorces et autres matériaux assemblés sur un arbre, une plateforme, un rebord rocheux, ou même un poteau de ligne électrique.

Le mâle arrive assez tôt au printemps et a tendance à se réapproprier le même site de nidification qu'il occupait l'année précédente. La femelle suit peu après, et une fois le nid complété, elle y pond deux ou trois œufs tachetés de brun sur fond beige.

La couvaison dure environ cinq semaines et est prise en charge par la femelle seule,

à noter, les femelles quittent en premier vers le mois d'août, les mâles un peu plus tard. Les juvéniles deviennent alors autonomes et migreront à leur tour.

Le territoire d'hivernage du Balbuzard pêcheur se situe le long des côtes du golfe



Sur le point de plonger. (Photo: NASA)

que le mâle vient nourrir régulièrement. Les poussins sont nourris par les deux parents et prennent leur envol après une cinquantaine de jours, après quoi ils demeurent dépendants de leurs parents une quinzaine de jours.

Territoire et migration

Le Balbuzard pêcheur niche partout au Canada, jusqu'à la limite des arbres au nord. Il est absent des grandes plaines du centre par manque d'habitat propice. Aux États-Unis, outre l'Alaska, on le retrouve le long des côtes Est et Ouest, dans les États de la Nouvelle-Angleterre, dans les Rocheuses et le long de la vallée du Mississippi.

Comme mentionné précédemment, il arrive dans nos latitudes au printemps, en mars ou en avril, pour partir en octobre. Fait

du Mexique, en Floride, dans les Antilles et en Amérique centrale.

Dans la région de Montréal, on peut l'observer le long du Saint-Laurent ainsi que depuis ses branches et affluents, où sa nidification a été confirmée. Ce printemps, un couple nichait sur la structure du pont de chemin de fer reliant le quartier Pointe-aux-Trembles à Repentigny. Dans notre arrondissement, il a souvent été vu le long de la rivière des Prairies.

L'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional décrit le Balbuzard pêcheur comme un nicheur-migrateur, peu commun, dont l'aire serait en expansion et les effectifs en possible augmentation selon les données colligées.

Avocat
Litige civil et commercial
Maître Jérôme Dupont-Rachiele
LL.B., Juris doctor

Disponible pour rencontres dans Ahuntsic-Cartierville, sur rendez-vous

1080, Côte du Beaver Hall,
Bureau 1610
Montréal (Québec) H2Z 1S8

Téléphone : 514 861-1110
Télécopieur : 514 861-1310
Courriel : jeromedr@fml.ca

Hommage aux anciens et anciennes du milieu de la culture québécoise !



Le Collège André-Grasset célèbre des parcours d'excellence en arts, lettres et communication

Le Collège André-Grasset a honoré, le 24 avril dernier, une vingtaine de diplômés de renom ayant marqué le paysage culturel et artistique du Québec.

« Chacun des anciens célébrés a enrichi le quotidien des Québécois et a profondément influencé notre société. Nous sommes fiers de compter parmi la grande famille grasséenne cette pléiade de personnes qui, à travers le temps, ont su rendre notre monde meilleur en imaginant, en créant, en informant, en divertissant, en jouant et en réalisant. À travers cet hommage, nous saluons le passé, nous inspirons le présent et nous façonnons l'avenir », souligne Patrick Caron, directeur général du Collège André-Grasset.

Toutes les figures éminentes à l'honneur ont contribué de manière exceptionnelle à l'excellence et à la vitalité de leurs industries respectives : René Angélil, Denis Bouchard, Pierre-Yves Cardinal, Robert Charlebois, Yves Corbeil, Sébastien Delorme, Frank Desoer, Alexis Durant-Brault, Claude Jasmin, Lydia Képinski, Chantal Lacroix, Jean-Marie Lapointe, Christian Laurence, Claude Léveillée, Jean-Claude Lord, Claude Meunier, Kim O'Bomsawin, François-Étienne Paré, Alec Pronovost, Catherine Souffront, Caroline Touzin, Catherine Turp, Mariloup Wolfe et Pierre-Olivier Zappa.

Les témoignages poignants, ayant ponctué la cérémonie, ont mis en relief les souvenirs et les réussites des personnalités intronisées. L'amphithéâtre du Collège André-Grasset, construit dans les années 1960, a été le témoin privilégié de nombreux débuts de carrière, comme celui de Denis Bouchard, diplômé de la promotion 1973, qui a rappelé avec émotion que c'est là où tout a commencé pour lui. Aujourd'hui, il s'est engagé avec la Direction des relations avec les diplômés.es et de la philanthropie afin d'offrir aux jeunes artistes en herbe la possibilité de s'épanouir sur les planches. M. Bouchard a accepté le rôle d'ambassadeur de la campagne de financement pour moderniser et rafraîchir ce lieu au cœur du Collège.

« Comme ancienne étudiante en Sciences humaines profil Administration, c'est à Grasset que j'ai incarné le seul et unique rôle de ma très courte carrière théâtrale, dirigée par Michel Trépanier. Ce fut une expérience inoubliable! » Raconte Marisol Houle, directrice relations aux diplômés.es, engagement philanthropique et partenariats stratégiques, le sourire aux lèvres. « Notre salle de spectacle, qui perpétue la riche tradition sulphicienne, l'âme théâtrale de Grasset, a subi quelques améliorations au fil du temps, mais a besoin d'une cure de rajeunissement. Nous invitons la communauté grasséenne, les anciens et les parents à entrer en scène avec nous afin de soutenir le projet de rénovation et de débiter un nouveau chapitre culturel de l'histoire du Collège qui fêtera ses 100 ans en 2027. »

Pour en apprendre davantage au sujet de nos anciens de renom et de la magnifique soirée qu'ils nous ont permis de vivre, consultez la nouvelle sur notre site Web !

www.grasset.qc.ca

514-381-4293



1. Michèle Melanson, Jean-Marie Lapointe
2. Benoit Vanier, Sébastien Delorme, Alain Lachapelle
3. Caroline Touzin, Alain Lachapelle
4. Marie Dumouchel, Christian Laurence, Mariloup Wolfe

**Anciens.nes
recherchés.es !**

Nous célébrons 100 ans dans 2 ans !

Pour mettre à jour vos coordonnées, afin de ne rien manquer des festivités :

➔ <https://www.grasset.qc.ca/le-college/association-des-anciens/>

<https://www.facebook.com/Asso.Ancien.ne.s.Grasset/>



Fraternité Des amis « jumelés » pour la vie !



Nora Azouz

Rédactrice en chef

Depuis deux ans, Guillaume Larivière et Victor Fernandes se retrouvent presque toutes les deux semaines pour faire une partie de quilles au bowling Fleury comme des amis d'enfance. Le Journal des voisins présente un portrait « jumelé » de deux êtres que rien ne prédisposait à une telle amitié : l'un souffrant de déficience mentale légère, l'autre à qui la vie souriait et qui souhaitait simplement partager un peu de sa bonne fortune.

Ils se sont spontanément dit oui pour la vie ! Ils vivaient à deux kilomètres l'un de l'autre, mais ils ne s'étaient jamais croisés. La curiosité de l'un et la sensibilité de l'autre leur ont ouvert les portes de l'amitié... C'était en 2020.

« Juste avant la pandémie, je vivais rue Terrasse Garnier à Ahuntsic avec mon chien et mon chat », se rappelle Guillaume Larivière, 43 ans, un entrepreneur créant des logiciels pour le secteur automobile. « J'étais seul et j'avais besoin de partager. Je me suis alors tourné vers l'association Parrainage civique, raconte-t-il. J'habitais près de chez Victor, mais je ne l'avais jamais rencontré. » L'organisme lui a proposé, alors, trois candidats avec qui il aurait pu se jumeler.

« C'était un peu comme une adoption ou une rencontre amoureuse, témoigne-t-il. J'avais ma liste de critères. »

Guillaume a souhaité se jumeler en priorité avec un garçon sportif dont le niveau de déficience n'était que léger. « Je voulais pouvoir échanger avec lui. En regardant les

trois photos qui m'étaient proposées, je n'ai pas hésité, j'ai choisi celle de Victor, car il avait un gros sourire aux lèvres. »

De son côté, Victor, 35 ans, en voyant la photo s'est exclamé : « c'est lui ! » C'était comme un coup de foudre. Les deux hommes se sont appelés très vite afin de tisser des liens.

Amoureux de hockey !

« On joue aux quilles, aussi, intervient Victor. Et nous avons vu les Canadiens ensemble, et les Rockets, les Alouettes... surtout des matchs de hockey. »

« Parfois, comme je suis en télétravail, il m'arrive de louer un chalet à Mont-Tremblant, deux ou trois semaines d'affilée. J'emmène Victor pour faire de la randonnée. Il reste deux ou trois jours avec moi et je le raccompagne chez lui ensuite. »

« J'ai beaucoup de chance, dit Victor. Hier, on a regardé ensemble 19-2 à la télévision ! »

« Oui, confirme son comparse, quand je vais à Mont-Tremblant, de temps en temps, je lui mets cette émission de télévision québécoise, car il l'adore. Moi aussi, j'ai de la chance, renchérit Guillaume. J'ai pu réaliser de grandes choses avec lui. À



Guillaume a rejoint en vacances la famille de Victor au Portugal, en 2022
(Photo : Guillaume Larivière, Courtoisie).

Noël, en 2022, il m'a aidé à transporter une centaine de plateaux-repas achetés à Tim Hortons. Nous les avons chargés dans ma voiture. Puis nous les avons distribués à la Mission Old Brewery au centre-ville. Ces gens-là n'ont vraiment rien. » Sans Victor, Guillaume n'aurait certainement pas fait ce geste, et vice-versa.

Voyage au Portugal

Bien que le quadragénaire vive aujourd'hui maritalement, avec une femme mère de deux enfants et enceinte d'un troisième, il trouve le temps de se rendre à la Salle de quilles Fleury avec son ami Victor.

Les deux compères profitent de cette occasion pour peaufiner les derniers préparatifs de leur prochain projet commun. Ils

Le parrainage civique

Le parrainage civique consiste à jumeler un citoyen ou une citoyenne bénévole avec une personne marginalisée par ses incapacités (déficience intellectuelle, santé mentale, handicap physique).

Le site parrainagecivique.com permet de découvrir les coordonnées de l'organisme le plus près de chez soi. Les bénévoles potentiels peuvent aussi trouver les réponses à leurs questions en appelant sans frais au 1 877 Parrain (1 877 727-7246).

Source : Regroupement québécois du parrainage civique (RQPC)



Toutes les deux semaines, Guillaume et Victor vont jouer aux quilles au bowling Fleury.
(Photo : Nora Azouz, JDV)

retournent prochainement tous les deux dans le pays d'origine de Victor.

« Nous allons au Portugal, au mois de juillet. Mon amie et ses enfants devaient nous accompagner, mais comme elle attend notre premier enfant commun, je vais y aller seul avec Victor. »

« Les frères de mon père ont une maison au Portugal, acquiesce Victor. On va là-bas. »

« La première fois que nous nous y sommes retrouvés, c'était vraiment un pur hasard, reprend Guillaume. En 2022, ma compagne et moi envisagions d'y aller en vacances. Maria, la mère de Victor, m'a alors informé qu'elle aussi s'y rendait avec Victor et toute sa famille en juillet. » Guillaume et sa partenaire changent alors leurs plans. « Nous avons modifié notre itinéraire et nous sommes partis à Lisbonne puis à Porto, et nous sommes passés à Tondela, dans la petite ville de la famille de Victor. Nous avons passé trois jours avec tout le monde, les cousins, les cousines. Ils nous ont accueillis comme si nous étions des membres de leur famille. »

Pour Guillaume, ce séjour s'est révélé plus riche qu'une escale touristique traditionnelle ; il a beaucoup appris sur la culture portugaise.

De véritables amis !

« Comme j'avais beaucoup de temps et que j'étais financièrement à l'aise, j'ai trouvé intéressant de me "jumeler" avec quelqu'un de différent. Ma satisfaction est de le voir sourire. Cela n'a pas de prix ! J'essaie aussi d'intégrer Victor à ma propre famille. Je lui ai fait rencontrer mes propres parents qui vivent à Longueuil. Nous sommes devenus de véritables amis ! »



Avis de recherche de propriétés ! ✨



Après une première moitié d'année très active, nous recherchons des propriétés pour nos acheteurs qualifiés !



EN VIGUEUR

🏠 3+2 🛏️ 1+1+1

12139-12139A Saint-Évariste



EN VIGUEUR

🏠 3+1 🛏️ 2+1

9815 Chambord



EN VIGUEUR

🏠 3+0 🛏️ 1+1

2063 Gouin



EN VIGUEUR

🏠 7+0 🛏️ 2+0

5537 Bocage



EN VIGUEUR

🏠 3+2+2+2 🛏️ 2+1+1+1

10194-10200 Saint-Hubert



EN VIGUEUR

🏠 1+0 🛏️ 1+0

10687 Larose



EN VIGUEUR

🏠 3+1+1+2 🛏️ 1+1+1+2

10050-10056 Rancourt



EN VIGUEUR

🏠 3+1+1+2+2 🛏️ 2+1+1+1

8740-8748 Papineau



EN VIGUEUR

🏠 5+1 🛏️ 3+1

10880 Av. St-Charles



EN VIGUEUR

🏠 4+1+2 🛏️ 2+1+1

1790-1794 Av. Pothier

Envie de connaître la valeur de votre propriété ?

📞 Contactez-nous dès maintenant !



Christine Gauthier Inc. Société par action d'un courtier immobilier. Christine Gauthier immobilier, agence immobilière.

514 570-4444
christinegauthier.com